

Relations

NUMÉRO 700, AVRIL-MAI 2005

DOSSIER

NOTRE PARTI PRIS

Ce 700^e numéro veut rendre compte de notre parti pris. Ce dernier mise sur la justice et la recherche de la paix. Il se tisse dans la vulnérabilité et l'ébranlement des certitudes. Cette position en est une de solidarité qui, grâce à un travail de discernement, conserve sa liberté critique aussi bien à l'égard de la société que de l'Église. À *Relations*, nous voulons faire entendre une parole autre : celle de ceux qui contribuent à façonner, à travers leurs engagements, la pensée sociale des Églises; celle de ceux qui ont quitté l'Église parce qu'ils s'y sentent étrangers; celle aussi de ceux qui rêvent d'un monde meilleur et qui s'engagent à le faire advenir, sans nécessairement partager la foi qui nous inspire mais néanmoins animés du même souffle.

ACTUALITÉS

4

HORIZONS

Sous couvert de démocratie

Francesc Xammar

9

EN BREF

31

AILLEURS

Liban : quel avenir?

Fadi Hammoud

32

CONTROVERSE

Les CRE : une avancée ou un recul dans le développement régional?

Guy Paiement

Guy Dufresne

34

35

CLAIRSONNANCE

Est-ce nous en moi?

Jean-François Casabonne

36

MULTIMÉDIAS

38

LIVRES

40

Couverture : Marcel Lapointe, *Sans titre*

D'abord citoyens ou croyants?

Table ronde

12

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

Normand Breault

14

Foi et justice

Jean-Marc Biron

16

Le Réseau œcuménique justice et paix

Renaude Grégoire

17

Pour l'amour du monde

Jean-Claude Ravet

19

L'espace de la tente

Vivian Labrie

21

L'aiguillon de l'espérance

Marco Veilleux

22

Ne nous trompons pas de transcendance

Gregory Baum

22

Une pratique à transmettre

Jean-Philippe Perreault

25

Les 70 ans de la JEC

Pierre Ménard

26

La responsabilité sociale des actionnaires

Diane Boudreault

29

ARTISTE INVITÉ

Né à Magog, en 1928, le Jésuite **Marcel Lapointe** a intégré en 1966 – après l'obtention d'un baccalauréat en philosophie et en théologie – l'école des Beaux-arts de Montréal. Il s'est ensuite spécialisé dans la gravure. Marcel Lapointe est un explorateur et un amoureux de la transformation de la matière. Depuis plus de 40 ans, il fait parler le bois et la pierre. Lithographie, linogravure, eau-forte sont autant de techniques utilisées par l'artiste pour exprimer la maîtrise de son art. Depuis sa retraite de l'enseignement, il offre des ateliers de gravure au Gesù-Centre de créativité où une exposition intitulée « Rétrospective », tenue du 23 février au 23 mars 2005, a mis en valeur ses œuvres gravées.

REVUE FONDÉE EN 1941

Relations est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de personnes engagées dans la promotion de la justice.

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : (514) 387-2541
télé. : (514) 387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuereactions.qc.ca

DIRECTEUR

Jean-Marc Biron

RÉDACTRICE EN CHEF

Anne-Marie Aitken

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Jean-Claude Ravet

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marco Veilleux

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Stéphanie Béliveau

Jacques Goldstyn

Lino

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

IMPRESSION

HLN, Sherbrooke

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Céline Dubé,
Guy Dufresne, Fernand Jutras,
Nicole Laurin, Robert Mager,
Guy Paiement, Rolande Pinard

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Dominique Boisvert, René Boudreault, Jean-François Casabonne, Marc Chabot, Pascal Durand, Jean-Marc Éla, Jean-François Filion, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ABONNEMENTS

Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$
(taxes incluses)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 45 \$ Étudiants : 25 \$
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

ISSN 0034-3781
Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

Un changement de nom qui en dit long

Plusieurs ministères ont subi des transformations qualifiées de mineures lors du remaniement survenu le 18 février dernier, en vue d'assurer la bonne marche de l'État. Ainsi, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) est-il devenu « le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles », les responsabilités du volet des relations avec les citoyens ayant été réparties entre plusieurs autres entités gouvernementales.

Ce changement de nom, passé quasiment inaperçu dans les médias, n'est cependant pas innocent. Il témoigne – une fois de plus – de la conception réductrice de l'intégration des immigrants à la société québécoise dont font preuve les libéraux depuis leur arrivée au pouvoir. En juin 2004, Jean Charest ne déclarait-il pas dans son discours d'ouverture: « Nous confierons à des organismes

communautaires issus des différentes communautés culturelles, l'accueil des nouveaux arrivants. Nos nouveaux concitoyens auront ainsi pour guides, dans la découverte de notre société, des gens plus sensibles à leur réalité. » Avec la création de ce nouveau ministère, ce futur annoncé est devenu réalité. Nous y sommes.

Depuis 1990, l'intégration des nouveaux arrivants au Québec reposait sur un contrat moral, liant réciprocité et responsabilité, dans la perspective d'élaborer un vivre ensemble par le creuset de la citoyenneté. Si la réciprocité évoquait le partage de valeurs communes dans le respect des différences, la responsabilité partagée dans le processus d'intégration renvoyait aux rôles respectifs de l'État et de ses institutions, des représentants de la société civile et des nouveaux arrivants eux-mêmes.

Que signifie donc aujourd'hui ce désir de dissocier l'intégration des immigrants de la relation avec les citoyens dans laquelle cette intégration doit s'inscrire? Comment ne pas y voir une logique de réduction du rôle de l'État et un désengagement de celui-ci par rapport aux responsabilités dont il souhaite se décharger à moindres coûts sur d'autres? Comment ne pas y lire la promotion de la responsabilité individuelle au détriment des engagements collectifs en faveur des droits et du bien commun?

Lorsque l'immigration est ainsi dissociée de la citoyenneté pour devenir la seule affaire des communautés culturelles, et non plus de l'ensemble de la société, le vouloir vivre ensemble ne peut que se fragiliser et même disparaître comme horizon politique. L'accueil et l'intégration sont alors laissés au gré de la bonne volonté de chacun,

de la générosité ou de la capacité à faire valoir les intérêts de son groupe d'appartenance. La nouvelle citoyenneté promue par le gouvernement libéral favorise les regroupements de type identitaire selon une vision communautariste. Comme le dit si bien Jacques Beauchemin dans un livre très pertinent, paru récemment, *La société des individus*, cette nouvelle citoyenneté s'érige contre l'ancienne: elle avance des revendications à caractère particulariste issues du pluralisme identitaire. Celui-ci va à l'encontre du sujet politique surplombant les particularismes et édictant, au nom de l'universel, une représentation de la communauté politique dans laquelle tous devraient s'inscrire au nom du bien commun.

Par ses choix, Jean Charest nous précipite dans une société dépolitisée, qui laisse libre cours au néolibéralisme dont il se fait le chantre. Car, ce qui se profile aussi derrière la mise en place de ce nouveau ministère est l'introduction du privé dans la gestion de l'État, notamment les fameux PPP. Les organismes communautaires, particulièrement ceux émergeant des différentes communautés culturelles, vont recevoir des subventions pour remplir le nouveau rôle qui leur est dévolu. L'État, en faisant appel au privé pour soi-disant gagner de l'argent, se défait de ses responsabilités. Les plus forts s'y retrouveront toujours, tandis que les immigrants les plus faibles risquent d'en ramasser les pots cassés. Bien curieuse conception de la démocratie et de la vie collective.

ANNE-MARIE AITKEN



Marcel Lapointe, *Bois II (1/12)*, gravure, 1970



Réforme du mode de scrutin : l'occasion de faire un bond en avant

Il ne faudrait pas passer à côté de l'occasion qui nous est donnée de prendre part activement à ce débat.

LOUISE PAQUET

L'auteure est porte-parole du collectif Féminisme et Démocratie

Le 15 décembre dernier, le gouvernement du Québec déposait à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi proposant de modifier le mode de scrutin québécois. Il annonçait du même souffle son intention de tenir une vaste consultation sur ce sujet dans les prochains mois.

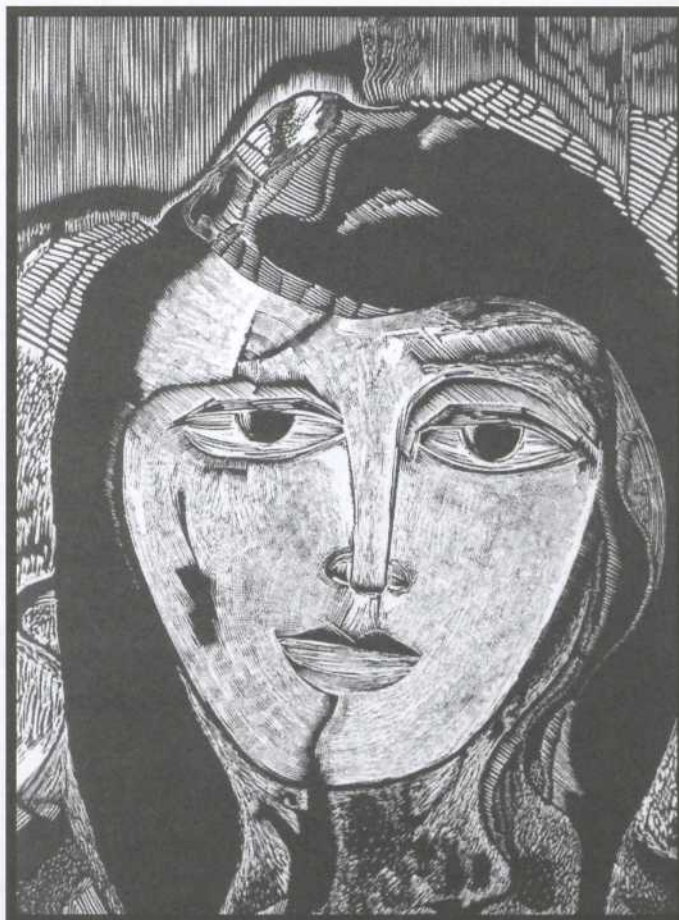
La question n'est pas nouvelle puisque cela fait 30 ans qu'on en parle. Mais depuis 2002, de plus en plus de groupes de la société civile demandent que l'on procède à cette réforme afin de rendre « plus démocratique » notre mode de scrutin. D'ailleurs, lors de la dernière élection générale, tous les partis politiques se sont engagés à l'intérieur de leur programme à procéder à la réforme du mode de scrutin.

Nombre d'enjeux sont soulevés par ce projet. D'abord, pour plusieurs intervenants, il s'agit de corriger les distorsions causées par l'actuel mode de scrutin qui fait en sorte qu'il n'y a pas de lien direct entre la proportion de votes obtenus par un parti et le pourcentage de sièges à l'Assemblée. C'est ce qui fait dire à plusieurs que l'Assemblée n'est pas le reflet de la volonté populaire. Tous les votes ne comptent pas également et plusieurs d'entre eux sont « perdus ». Voici quelques exemples : à l'élection de 1998, le Parti Québécois prend le pouvoir avec 42,9 % des votes (76 sièges) alors que le Parti Libéral en obtient davantage, soit 43,5 % (48 sièges). Lors de l'élection de 2003, l'Action démocratique du Québec obtient 18,8 % des votes mais ne fait élire que quatre députés.

Un autre aspect souvent critiqué de notre mode de scrutin est qu'il favorise le bipartisme plutôt que la représentation du pluralisme que l'on reconnaît de plus en plus à l'intérieur de la société. En effet, les idées politiques au Québec ne se traduisent plus « qu'en bleu et en rouge ». Elles prennent diverses formes. En plus de l'ADQ, il y a les Verts et la présence d'un parti de gauche qui sera fort probablement unifié lors de la prochaine élection.

Dans le système actuel, il est extrêmement difficile pour un tiers parti d'être représenté à l'Assemblée nationale, puisque « ce qui est payant c'est de gagner un comté » et non d'obtenir un bon pourcentage de votes à l'échelle québécoise.

Une autre faiblesse de notre système est que l'Assemblée nationale ne reflète pas la composition de la société québécoise. Ainsi, on y trouve aussi peu que 32 % de femmes (un sommet!) alors qu'elles constituent 52 % de la population. Les fondements mêmes, de la démocratie reposent sur la valeur de l'égalité et celle-ci est reconnue à l'intérieur de nombreux traités internationaux relatifs aux droits de la personne.



Marcel Lapointe, Rachel (7/10), gravure sur bois debout, 1973



L'eau et les PPP

Pourquoi devrait-on se lancer dans une expérience que nos cousins français délaissent officiellement?

BERNARD HUDON

Avec l'obtention du droit de vote, en 1940, les femmes ont obtenu le droit d'éligibilité. Il reste maintenant à rendre égal et effectif ce droit et à parvenir à l'égalité de fait. Un regard sur les réalités vécues dans d'autres pays nous permet de constater que là où existe un scrutin proportionnel, les femmes sont plus présentes dans les parlements. Mais le mode de scrutin n'est pas tout, il faut d'abord une volonté politique claire de l'État et des partis pour faire plus de place aux femmes ainsi que l'adoption de mesures concrètes pour y arriver (i.e. : quotas, alternance sur les listes, incitatif financier, etc.).

Par ailleurs, l'Assemblée n'est pas le reflet de la diversité présente dans notre société. On compte encore trop peu de personnes issues des différentes communautés culturelles ou des classes sociales, etc. Alors, comment s'assurer que l'ensemble des citoyennes et des citoyens se reconnaissent dans nos institutions et que leurs intérêts soient pris en compte s'il n'y a personne pour représenter ces diverses réalités?

Finalement, une dimension incontournable à prendre en compte dans une telle réforme est certainement la place à accorder aux régions, qui doit être analysée en relation avec les autres aspects dont nous avons parlé.

Voilà quelques-uns des enjeux soulevés par la question de la réforme du mode de scrutin. Une telle réforme n'arrive pas souvent dans l'histoire des peuples. Il ne faudrait pas passer à côté de l'occasion qui nous est donnée de prendre part activement à ce débat et de faire en sorte que le modèle adopté nous permette de faire un véritable bond démocratique vers l'avant : en respectant la volonté populaire, en traduisant le pluralisme et la diversité présents dans notre société, en assurant l'égalité entre les femmes et les hommes et en reflétant adéquatement la réalité régionale du Québec (voir <www.feminismeetdemocratie.ca>). ●

A l'Assemblée nationale, le ministre québécois de l'Environnement, monsieur Thomas J. Mulcair, avait clairement affirmé que jamais il ne privatiserait l'eau. Pourtant, son gouvernement a légiféré, par la loi 62, que les aqueducs et les services d'assainissement des eaux usées pourront faire l'objet de partenariats entre le public et le privé (PPP). Il semble bien que la logique gouvernementale permette la privatisation des infrastructures : tuyaux, usines d'épuration et d'assainissement, installation de compteurs d'eau, sans toutefois y voir la privatisation de l'eau. Quel jeu de mots! Pourtant, en 2000, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'est opposé à la privatisation des équipements municipaux de traitement de l'eau.

Un des arguments avancés pour la privatisation est l'efficacité du privé. Cependant, le système public gère les aqueducs et les égouts depuis des décennies. Difficile de croire que le privé peut faire mieux et à moindre prix dans ce domaine. En effet, l'introduction du privé amène un nouveau coût, soit la marge bénéficiaire. De plus, les compagnies privées empruntent à un taux plus élevé que les entreprises municipales. Ainsi, SNC Lavallin a des dettes financées à 6, 7 et 9 % alors que la ville de Saguenay vient d'emprunter à un taux de 4,8 %. Ceci amène un autre argument utilisé en faveur du privé. On va dire que les PPP permettent d'éviter une hausse de la dette publique. En fait, cela n'est vrai que dans les livres

comptables car la dette se retrouve chez le partenaire privé avec un plus haut financement, comme nous venons de le voir. Il s'agit ici d'un financement hors bilan pour la partie publique d'un PPP. De plus, on omet souvent la distinction entre une dette pour des dépenses courantes et celle pour des investissements. Enfin, il faut voir que ces partenariats pour les infrastructures d'eau sont des monopoles accordés par appels d'offres pour de longues durées, ce qui donne une situation fort intéressante pour un capitalisme de plus en plus débridé dans ce qui devient un pseudo-marché.

Récemment, l'Assemblée nationale française, après 20 ans d'expérience, a recommandé aux mairies de ne plus signer de contrats de privatisation des systèmes d'aqueducs ou d'égouts. À Grenoble, ville de 400 000 habitants en incluant les banlieues, la privatisation de l'eau a entraîné ni plus ni moins que le doublement du tarif de l'eau. À Neufchâteau, ville de 8000 habitants, la remise des systèmes d'eau au secteur public s'est accompagnée d'une baisse des tarifs d'eau de 25 %. À Paris, le prix de l'eau a grimpé de 154 % depuis la privatisation de 1984, malgré une inflation de 54 % pour cette même période. Plus près de nous, les villes de Hamilton et de Moncton viennent de mettre fin à un partenariat avec le privé, même si ces villes font face à des coûts élevés de résiliation précoce des contrats.

Ces expériences dévoilent d'autres aspects. Ces privatisations amènent très souvent des difficultés et même l'impossibilité de savoir quelle somme

L'auteur, membre du Centre justice et foi, est agent de recherche en environnement



d'argent est affectée à l'amélioration du réseau. On a vu des administrations privées cesser d'investir dans ce domaine. De plus, les contrats de privatisation des systèmes d'approvisionnement en eau sont souvent très complexes, ce qui amène de nouveaux coûts de gestion pour l'entité publique de l'entente.

Alors pourquoi persister? Pourquoi devrait-on se lancer dans une expérience que nos cousins français délaissent officiellement? Le gouvernement de monsieur Charest veut nous entraîner dans deux idéologies: celle de

la lutte sans merci à la dette publique et celle qui persiste à croire que le secteur privé fait nécessairement mieux que le secteur public. Si ce n'était qu'une simple lutte d'idéologies, on pourrait ne pas s'inquiéter. Le problème, c'est qu'à la signature d'un PPP d'une durée d'environ cinq législatures (25 ans), des citoyens s'engageront dans une expérience qui sera coûteuse et qui entraînera des frais élevés en cas de résiliation.

L'eau relève du bien commun. Essentielle à la vie, l'eau potable de qualité ne peut être refusée à quelque citoyen que ce soit. Ainsi, un finance-

ment public par le biais de taxes universelles est préférable à une tarification basée sur la consommation, du moins pour les particuliers. Avec la section de l'Estrie de la Ligue des droits et libertés, nous affirmons que les PPP menacent les droits fondamentaux des Québécois: «Nous croyons que le droit à l'eau fait partie intrinsèque du droit à la santé et qu'il est inadmissible qu'un citoyen soit privé d'eau pour des considérations économiques.» ●

Les défis du nouveau président palestinien

Pour que cesse l'occupation et l'oppression du peuple palestinien par Israël, la communauté internationale a le devoir d'établir une paix juste et durable entre les deux peuples.

NADA SEFIAN

L'auteure est
coprésidente du
Groupe de dialogue
Montréal

Après l'élection de Mahmoud Abbas (Abou Mazen), ou plus précisément après la mort d'Arafat, on a pu croire que le calme serait rétabli entre les Israéliens et les Palestiniens. Le vendredi 25 février dernier, un attentat suicide à Tel-Aviv a fait quatre morts et plusieurs blessés. Ce drame a été rapidement l'objet de reportages détaillés dans tous les médias qui ont donné l'impression que les extrémistes, d'un côté comme de l'autre, ne veulent pas la paix. Au-delà de ces drames épisodiques, ces mêmes médias s'intéressent peu à la vie quotidienne du peuple palestinien.

À titre d'exemple, pendant les trois semaines qui ont précédé l'attentat suicide commis à Tel-Aviv, l'armée israélienne a poursuivi ses incursions dans les villes et villages palestiniens en faisant au moins six morts et plusieurs blessés... sans parler des maisons palestiniennes démolies et de l'arrestation de Palestiniens aux nombreux points de contrôle.

Le nouveau président palestinien s'est engagé à faire cesser les attaques armées contre Israël, et en particulier les attentats suicides contre les civils. Il a même détruit des tunnels de trafic d'armes à Gaza. Mais il faut signaler que depuis le début de la seconde Intifada, en 2000, le gouvernement Sharon a détruit toute l'infrastructure

palestinienne, y compris les institutions de sécurité et les institutions civiles. Cela a beaucoup affaibli le pouvoir de l'Autorité palestinienne au sein des territoires occupés.

Le gouvernement palestinien ne possède pas la souveraineté sur son propre territoire. Il n'a jamais eu le plein contrôle de son économie et de ses milices armées. Cette situation ressemble à «l'Apartheid sud africain de 1959 où les réserves allouées aux Noirs, connues sous le nom de bantoustans, étaient déclarées entités autogouvernées. [...] Quelques bantoustans avaient même droit à des élections, à des parlements et à des institutions quasi-gouvernementales. Cependant, le régime blanc avait pris soin de conserver sa mainmise sur les affaires étrangères, la sécurité, les mines et les ressources naturelles» (Tanya Reinhart, *Détruire la Palestine*, éditions La fabrique, 2002, p. 47).

De la même manière, le peuple palestinien, avec son président élu démocratiquement et ses territoires, demeure sous le contrôle de l'État



Lino, *Derrière le mur*, acrylique et collage sur papier, 2004

d'Israël et de son armée. Encore une fois, à Charm El Cheik, comme à Oslo précédemment, il n'est fait aucune mention d'un plan de résolution finale du conflit. Sharon a déclaré que, dans n'importe quel accord de paix avec les Palestiniens, la plupart des colonies de la Cisjordanie resteraient intactes. Cela veut dire clairement qu'Israël gardera 58 % du territoire palestinien et enfermera les Palestiniens dans des enclaves sur le reste du territoire. Sans parler du mur géant que

Sharon continue à construire, tout en confisquant les terres palestiniennes et en isolant les villes et les villages. Son gouvernement s'apprête à légitimer 120 colonies « non autorisées » et à construire 6000 maisons (pour les colons) en Cisjordanie.

Les accords d'Oslo ont échoué car ils n'ont pas su donner aux Palestiniens un État viable, ils n'ont pas conduit au démantèlement des colonies et n'ont pas pu apporter une solution raisonnable au problème des réfugiés. Au contraire, les colonies juives se sont multipliées aussi bien que le nombre des colons. Les mesures de sécurité israéliennes, les points de contrôle, les blocus ainsi que les difficultés économiques ont produit des frustrations qui se sont soldées par le soulèvement de la seconde Intifada.

En tablant encore une fois sur la logique de la force militaire, le gouvernement d'Ariel Sharon est en train de faire avorter les accords de Charm El-Cheik. Les actes d'agression commis par l'État israélien, la poursuite de l'occupation et le contrôle des territoires palestiniens, en plus des restrictions à la liberté de mouvement des civils palestiniens, risquent d'empêcher le président palestinien Abu Mazen d'accomplir sa tâche de mettre fin à la violence contre les civils

israéliens. Cela n'aura pour effet que de lui faire perdre sa crédibilité auprès de son peuple et renforcera la thèse des milices armées qui croient que le seul moyen de libération se trouve dans une résistance à la manière du Hezbollah au Liban. Pour eux, les négoc-

nienne ne doit pas se laisser réduire au rôle de policier du peuple palestinien, ni à celui de mendiant de l'aide auprès des gouvernements des pays riches. Elle doit plutôt assurer le droit de son peuple à vivre en liberté sur la totalité de sa terre. ●

Vers des « associations personnifiées »?

La réforme actuelle du droit associatif, en remplaçant le concept de solidarité par la logique de profit, va dans le sens d'une privatisation du domaine communautaire.

GEORGES A. LEBEL

L'urgence d'agir, au Québec, sur le statut juridique des organismes sans but lucratif (OSBL) vient du fait que le Canada a harmonisé sa législation aux dispositions des lois de la Californie et de New York,

comme l'avaient déjà fait d'autres provinces canadiennes. Elle vient aussi de l'incidence sur tous les groupes québécois de la révision, en cours à Ottawa, des mécanismes d'enregistrement et de contrôle des organismes de charité enregistrés et de l'exemption fiscale des OSBL.

L'auteur, avocat, est professeur au Département de science juridique de l'UQAM



La réaction du Québec, longtemps attendue, s'est traduite par la consultation du Registraire des entreprises. Il n'est pas clair qu'il y ait une ferme volonté politique derrière la proposition, malgré le lobbying des tenants de « l'économie sociale »; mais il y a dépôt de mémoires et auditions en Commission parlementaire.

L'axe de la consultation réside dans une volonté, réelle mais non affirmée, d'harmoniser les formes juridiques québécoises avec les structures et procédures en vigueur au Canada et en Amérique.

Le projet accorde automatiquement à toute personne (et même à toute entreprise) qui s'enregistre à titre « d'association personnifiée », le privilège de la responsabilité limitée et l'exemption fiscale spécifique. On abandonne ainsi l'idée que l'activité bénévole est déterminée par un énoncé juridique des objets, contrôlé par l'État. Les règlements seront des contrats privés et il ne sera plus obligatoire d'avoir un conseil d'administration ni de tenir des assemblées générales des membres qu'il suffira d'informer. En contrepartie, cette personne ou ce regroupement sera personnellement et financièrement responsable de l'association face aux tiers, dans un rapport contractuel de type privé. C'est là une large extension de la responsabilité des administrateurs et même des gérants-employés.

La création d'une association devient maintenant un acte privé qui ne concernerait que les participants, même si le privilège de la responsabilité limitée correspond à une privatisation des avantages et à une socialisation des risques. On réduit au minimum les dispositions obligatoires et on laisse aux individus le soin de formuler leurs règlements (non accessibles au public). Il y aura un régime supplétif (inconnu à ce jour) pour les cas où ces règlements seraient silencieux.

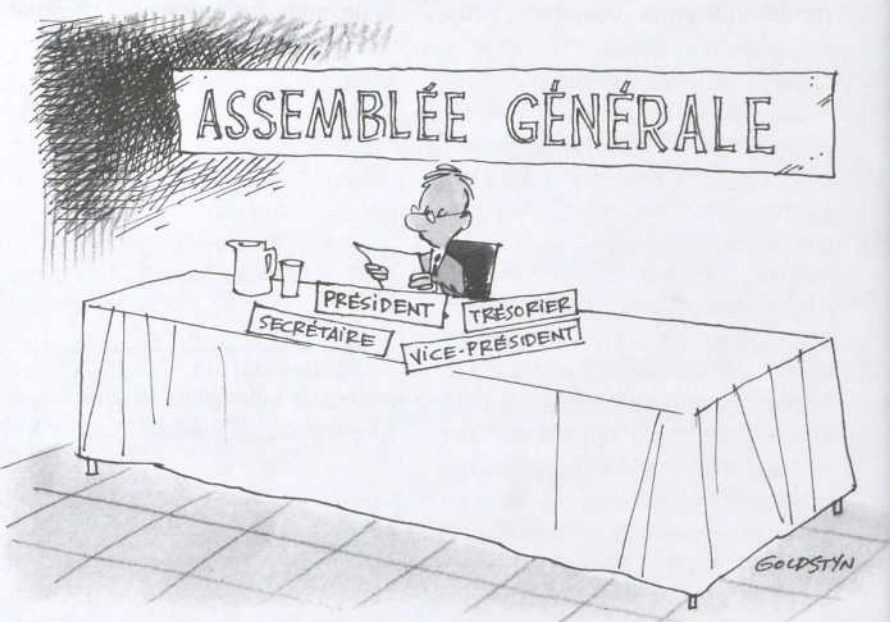
Le projet propose de permettre aux associations de se constituer un capital auquel l'angélisme voudrait donner un but autre que celui du profit, remplaçant la responsabilité sociale par le contrôle financier, substituant au contrôle de la vie associative par les membres, celui de l'argent, sans les garanties démocratiques lourdes et impératives que comporte la formule coopérative. Remplacer le concept de solidarité par la logique du profit, n'est-ce pas une privatisation du social?

L'essence même de la réforme épouse le concept américain du *Public Choice*: ce sont les choix des consom-

porte des fonds et non plus de la démocratie des membres réunis et délibérant.

L'État ayant toutefois des intérêts au sein même du marché, il lui faut se protéger par un contrôle des entités qu'il contribue à financer. Ce contrôle passera par des mesures contractuelles spécifiques à chacun ou par la fiscalité. Or, dans le domaine de la fiscalité caritative et solidaire, c'est au Fédéral que s'élaborent les règles.

Cette harmonisation des instruments juridiques de l'action bénévole et solidaire aux règles américaines peut



mateurs qui doivent orienter les décisions de financer une initiative. Les seules contraintes du marché seraient celles qu'il s'impose à lui-même, y compris dans le domaine du social et de la solidarité. Partant, toute action de l'État s'avère un obstacle au libre marché. Seules les associations qui réussissent à ramasser des fonds du public voient leur utilité sociale validée par le marché qui contrôlera l'usage de ces fonds selon une gestion spécifique: chaque don ou subvention faisant l'objet d'un « patrimoine d'affectation » soumis au contrôle de celui qui ap-

étonner. La structure sociale du Québec, ses modes de participation communautaire, d'organisation sociale et de financement des activités bénévoles diffèrent de celles du Canada, et encore plus de celles des États-Unis. Un des acquis de la Révolution tranquille est précisément dans ce domaine d'avoir substitué l'État, comme instrument collectif de solidarité sociale, à la charité privée qu'incarnait l'Église catholique. Mais 50 ans après cette évolution tapageuse, certains semblent croire qu'on a exagéré! ●

Sous couvert de démocratie



FRANCESC XAMMAR

Le gouvernement américain vient de signer avec la République dominicaine et les pays d'Amérique centrale un traité de libre-échange (CAFTA) dans lequel se reflètent les politiques de sécurité nationale que le second mandat de Bush a mission de renforcer. Cependant, pour entrer en vigueur, ce traité doit être approuvé par les différentes Assemblées nationales des pays respectifs.

Alors que les gouvernements des pays d'Amérique centrale se montrent favorables – de gré ou de force – à signer cette entente, les mouvements progressistes tentent de lui résister parce qu'elle favorise les grands capitaux multinationaux au détriment de la souveraineté nationale et de la liberté économique de ces pays.

Si les dirigeants des pays d'Amérique centrale qui proviennent de la grande bourgeoisie – partie prenante du capitalisme néolibéral – croient tirer profit de cet échange, les progressistes y résistent, non par opposition à la mondialisation ou par haine des États-Unis, mais parce qu'ils ont conscience que ce traité met en présence des forces inégales et qu'il aura pour conséquence de fragiliser davantage les plus pauvres. Qu'est-ce que les pays d'Amérique centrale peuvent offrir au géant américain qu'il n'ait déjà et en grande quantité alors qu'il a tout avantage à y vendre ses surplus de production?

Avec le traité de libre-échange disparaîtront les revenus de douane, les seuls revenus dont peuvent bénéficier les pays d'Amérique centrale qui ne prélèvent pas d'impôts sur le revenu des personnes et des entreprises. Par ailleurs, la seule richesse de ces pays provient de l'agriculture. Selon nos

économistes, avec l'abolition de la douane sur les produits américains, les produits agricoles provenant des États-Unis coûteront moins cher que les produits locaux, parce que les États-Unis subventionnent les agriculteurs qui peuvent produire en plus grande quantité et avec des moyens techniques que ne connaissent pas les producteurs des pays centre-américains. Si le riz et les haricots provenant des États-Unis sont vendus moins chers en Amérique centrale que les produits locaux, cela signifie la fin de l'agriculture locale. Les agriculteurs seront tentés de quitter leur terre pour chercher un travail à la ville. Ce qui augmentera

Sous couvert d'une démocratie apparente, les entreprises pourront exercer une dictature économique qui, tout en contribuant à diminuer la souveraineté nationale, fera augmenter la dette extérieure.

la surpopulation des villes, le développement de bidonvilles, la pauvreté, le chômage et la délinquance.

Pour obtenir des revenus, les gouvernements qui ne pourront plus compter sur les revenus d'importation ou sur les impôts des compagnies ne pourront recourir qu'à la taxe sur les produits et à la privatisation des services. Avec les taxes d'achat, les pauvres payent autant que les riches. Mais l'accès aux biens leur est plus difficile. La privatisation des services procurera plus de revenus aux entreprises privées qui, comme c'est déjà le cas en Amérique centrale, sont le plus souvent des compagnies étrangères ayant le contrôle sur l'eau, l'électricité ou les communications.

Avec ce traité, les entreprises nationales ne pourront plus être protégées contre les multinationales, ce qui veut dire, à toute fin pratique, la disparition des petites et moyennes entreprises. Les usines appartenant aux

multinationales ne protégeront pas les droits des travailleurs et fragiliseront l'industrie, comme on l'a vu au Mexique. Tant que les coûts de production seront concurrentiels, on maintiendra les usines. Sinon, on les fermera pour s'installer en d'autres pays où le coût de production sera plus faible.

Sur le plan juridique, on peut s'attendre à ce que des tribunaux supranationaux tranchent en faveur des entreprises étrangères dans les conflits qui les opposeront aux prescriptions des administrations publiques nationales.

Les investisseurs étrangers pourront faire appel aux gouvernements pour changer des lois qui seraient à leur désavantage. Des intérêts étrangers contrôleront ainsi les législations nationales. Et que dire de l'exploitation des ressources naturelles comme les forêts et les mines qui, sans régulation, aura des conséquences néfastes sur l'environnement. Les écologistes ont déjà noté à quel point la déforestation qui sévit actuellement en Amérique centrale a un effet certain sur le niveau des pluies.

Sur le plan politique, les États seront sans pouvoir et leur rôle ne consistera qu'à appliquer les normes imposées par les multinationales, se convertissant en instruments de contrôle, en États policiers sans pouvoir et sans avoir, incapables de répartir et de distribuer les biens et services en faveur des couches les plus pauvres de la population. Sous couvert d'une démocratie apparente, les entreprises pourront exercer une dictature économique qui, tout en contribuant à diminuer la souveraineté nationale, fera augmenter la dette extérieure. ●

L'auteur, jésuite, est membre du Secrétariat international chrétien de solidarité avec l'Amérique latine (SICAL)

Notre parti pris

ANNE-MARIE AITKEN

Voici le numéro 700 de *Relations*! À cette occasion, nous avons choisi de réfléchir à notre manière de penser aujourd'hui les liens entre l'engagement social ou politique et le christianisme. Nous avons donc donné la parole aux artisans de la revue. Nous nous sommes donné la parole en prenant la plume. En effet, tisser ces liens, les mettre au jour, les habiller de mots, c'est avant tout essayer de nous définir nous-mêmes dans le regard que nous portons, numéro après numéro, sur notre société et sur l'Église et, ce faisant, rejoindre tous ceux et celles qui cultivent un regard critique, sauvegardant ainsi la liberté de pensée.

Notre parti pris en est un de solidarité. Solidarité avec l'humanité qui nous engendre à la vie et nous met sans cesse au monde, solidarité avec l'Église qui nous engendre à la foi et nous inscrit dans une longue tradition de pensée sociale. Mais pas n'importe quelle solidarité. Pas celle de l'argent et du profit, pas celle des puissants et des bien-pensants, pas celle qui installe dans le confort et la passivité de l'esprit. Nous avons opté pour une solidarité qui mise sur la justice et la recherche de la paix. Une solidarité qui se fraye un chemin parmi les laissés-pour-compte, ceux que l'on fait trop vite disparaître de l'horizon parce qu'ils dérangent – considérés comme inutiles – dans la recherche incessante de plus d'efficacité, de plus de compétence, de plus d'excellence et de plus de richesse. Une solidarité qui se tisse dans la vulnérabilité et l'ébranlement des certitudes, là où nous avons les pieds enracinés, afin de construire un monde commun où chacun trouve sa place et respecte celle de l'autre, sans occulter ni le malheur ni la beauté qui lui sont inhérents. Ce monde

commun est désormais attaqué de toutes parts, si bien que nous en venons à nous représenter la société comme étant réduite à la somme des individus qui la composent, chacun revendiquant ses droits et sa part de bonheur, en dehors de tout lien symbolique qui permet de tenir ensemble.

Lieu souvent inconfortable, cette double solidarité qui nous tenaille ne nous laisse pas beaucoup de répit: elle nous dénude. Source de créativité et d'audace, elle nous convie à prendre parti, tout en gardant une distance cri-

tique, aussi bien vis-à-vis de la société que de l'Église. L'analyse des situations économiques, sociales, politiques et culturelles dans lesquelles nous vivons nous demande de résister à l'air du temps et aux idées toutes faites. L'effort intellectuel qu'elle nécessite nous conduit à des remises en cause, à la dénonciation d'injustices, à la recherche de voies nouvelles dont nous ne savons par avance si, par des effets pervers, elles ne seront pas des impasses. Un travail de discernement s'impose. Ce n'est que par des alliances avec des partenaires de divers horizons qui ont un parti pris proche du nôtre, dans l'échange et la confrontation d'idées, que la

route se trace. Nous y sommes enrichis par l'action de ceux et celles qui œuvrent sur le terrain.

Le plus éprouvant à vivre est sans nul doute notre solidarité avec l'Église catholique. Attitude de bienveillance critique, disons-nous souvent. Pas si évident quand des prises de position hiérarchiques vont à l'encontre de ce que nous voulons promouvoir ou se cantonnent dans des questions morales et sexuelles, justifiées par des arguments d'un autre âge. Nous aimerions alors nous désolidariser de cette institution, lui tourner le dos. Mais puisque l'Église, c'est aussi nous, et pas seulement la hiérarchie, nous gardons l'espoir de la transformer de l'intérieur, sans nous croire au-dessus de la mêlée, en revendiquant la liberté de conscience et la libre expression, conditions de possibilité d'un véritable débat. Nous attendons encore des prises de position ecclésiales solidaires des mouvements sociaux actuels, et des encouragements à être partie prenante des questionnements contemporains, au coude à coude, sans affirmer posséder d'avance la vérité.

À *Relations*, nous osons faire entendre une parole autre: la parole de ceux et celles qui contribuent à façonner la pensée sociale des Églises aujourd'hui à travers leurs engagements; la parole de ceux et celles qui ont quitté l'Église à pas feutrés parce qu'ils s'y sentent étrangers ou ne peuvent plus accepter ses prises de position; la parole aussi de ceux et celles qui rêvent d'un monde autre et qui s'engagent à le faire advenir, sans partager la foi qui nous inspire, mais cependant animés d'un même souffle.

« Vous êtes chanceux, les pauvres!
Le royaume de Dieu est à vous. [...] Hélas pour vous, les nantis, vous avez déjà reçu votre consolation. »
ÉVANGILE DE LUC, CHAPITRE 6



Marcel Lapointe, *Sans titre*

D'abord citoyens ou croyants?

Le comité de rédaction de *Relations* ne parle pas d'une seule voix quand il s'agit de penser les liens entre la foi et l'engagement social, entre la religion et la politique. Cette table ronde, fruit d'un échange lors de l'élaboration du dossier de ce numéro, témoigne d'une diversité d'approches qui peut nourrir la réflexion des lecteurs.

Gregory Baum : Dans des situations de grande injustice et d'oppression, les clivages qui traversent les diverses religions ont tendance à se montrer au grand jour. En général, une minorité de croyants soutient le système oppresseur en utilisant des arguments religieux. La majorité reste plutôt silencieuse avec une sympathie pour le système ou une certaine opposition, mais ces croyants ne font aucun lien entre leur foi et la vie politique. Enfin, une minorité résiste au système au nom même de sa foi. Tel fut le cas en Allemagne nazie, en Afrique du Sud face à l'apartheid. Tel est le cas aujourd'hui, aux États-Unis, vis-à-vis de la politique de George W. Bush.

Dans son livre, *L'ambiguïté du sacré*, Scott Appleby distingue trois catégories de croyants : ceux qui assistent au culte lors des grandes fêtes, ceux qui y assistent régulièrement et les militants qui cherchent aussi à incarner leur foi dans le quotidien. Dans la deuxième partie de son ouvrage, il fait une étude sur des militants qui se vouent à la non-violence en faveur de la paix et de la justice : des moines, des gourous, des rabbins, des imams, des prêtres et des pasteurs, des laïcs engagés. Il cite, entre autres, l'exemple du Cambodge où, après le génocide, un responsable bouddhiste a organisé une marche de réconciliation à travers le pays pour convaincre ceux qui avaient terriblement souffert de se réconcilier et de pardonner.

De tels engagements sont devenus possibles parce que les militants ont vécu de nouvelles expériences religieuses qui ont donné lieu à un véritable travail théologique. Dans cette situation, ils ont relu les textes auxquels ils se réfèrent, ils ont entendu un message inédit et développé une nouvelle spiritualité qui soutient leur engagement social. Toutes les religions, y compris le catholicisme sont témoins d'une telle évolution.

Jusqu'au concile Vatican II, les théologiens catholiques distinguaient l'ordre naturel de l'ordre surnaturel. La justice faisait partie du premier et non du second. L'enseignement social de l'Église portait sur le droit naturel. Les grands mystiques et les grands saints qui se sont engagés au service de

la charité n'étaient pas sensibles aux questions de justice. Aujourd'hui, la vie basée sur la foi, l'espérance et l'amour, inclut l'engagement pour la justice et pour la paix. La perspective est tout autre.

Robert Mager : J'ai l'impression que l'histoire du christianisme a donné lieu à des interprétations du mystère chrétien tellement divergentes qu'elles permettent des lectures aussi bien de gauche que de droite. On dit, à gauche, que Jésus est un révolutionnaire qui est venu bouleverser radicalement tous les fondements de la société de son temps, dans le sens du Règne de Dieu vécu comme un règne de justice et de paix. On incite alors les chrétiens à

Aujourd'hui, la vie basée sur la foi, l'espérance et l'amour, inclut l'engagement pour la justice et pour la paix.

prêter attention aux enjeux sociopolitiques actuels (injustice économique, inégalités sociales, violence, etc.); les théologies de la libération vont en ce sens. Mais à droite, on dit que Jésus est celui qui nous a

fait comprendre la différence radicale entre la sphère religieuse et la sphère politique : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mathieu 22, 21). Selon cette perspective, il ne faudrait surtout pas confondre la politique et la religion, celle-ci étant ramenée aux itinéraires personnels et à la vie « surnaturelle »; on insiste alors sur l'importance pour les Églises de ne pas se mêler de politique. Je me demande si la religion ne sert pas tout simplement de justification – à gauche comme à droite – à des options politiques qui lui seraient antérieures.

Dans ce contexte, je m'interroge sur la discontinuité entre l'annonce du Règne de Dieu par Jésus (un règne aux conséquences sociales manifestes) et une prédication chrétienne qui exile ce règne dans le ciel ou dans l'intériorité. Je note le hiatus entre la condamnation de Jésus pour subversion et la longue histoire de collusion de l'Église avec des pouvoirs politiques. Je m'étonne des dissonances entre la portée sociale de l'Évangile et le penchant de maintes Églises pour des politiques de droite. Et je me demande comment les Églises peuvent agir publiquement, dans le sens de l'Évangile, sans dénaturer le jeu politique lui-même.

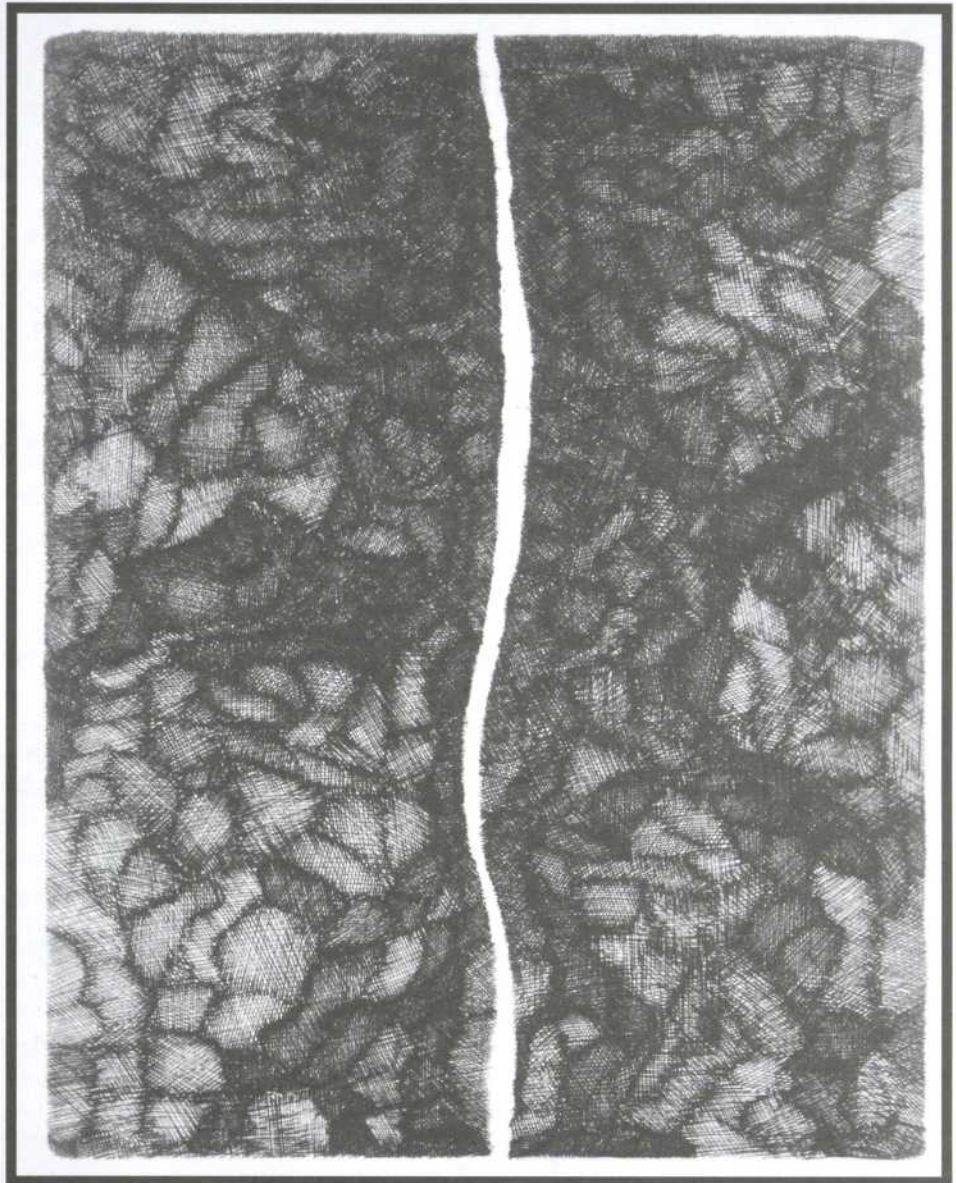
Nicole Laurin : J'ai milité depuis des décennies dans diverses organisations et pour toutes sortes de causes de gauche. Avec mes camarades, nous partagions la même vision et nous voulions changer le monde. Ce n'étaient pas les croyances religieuses qui étaient importantes, mais nos

projets, notre analyse politique, le choix des moyens d'action. Ainsi, lorsque nous nous engageons socialement et politiquement, ce devrait être en tant que citoyen ou citoyenne; non en tant que croyant. Dire que je m'engage en tant que catholique serait comme trahir mes camarades ou les gens qui partagent mes opinions politiques. Nous sommes tous ensemble dans le même bateau, croyants, incroyants, « mécréants ». Nous essayons de dénoncer des injustices, de critiquer la société sous divers aspects, d'améliorer et de transformer cette société. Les incroyants ont les mêmes valeurs que nous, il ne faudrait pas oublier cela. Il n'y a pas besoin de la foi en Dieu pour aider quelqu'un qui souffre à côté de soi, pour vouloir la justice, la solidarité, la paix et pour pratiquer l'amour du prochain.

Nous ne publions pas *Relations* pour apprendre aux gens quelles sont nos valeurs spirituelles. Nous faisons la revue sur la base du désir de justice, de solidarité et de fraternité que nous partageons entre croyants et incroyants. D'une certaine façon, la foi et la spiritualité relèvent du privé. Pour certains, cela se manifeste publiquement dans des pratiques religieuses; pour d'autres, non, et c'est très bien ainsi.

L'engagement social ou politique en tant que croyant peut être un choix dangereux. À notre époque, la pire chose à faire est sans doute de lier politique et religion. C'est un mélange explosif et cela mène à toutes sortes d'errements. La religion « relie » mais elle divise aussi, profondément. Ce ne sont pas les exemples qui manquent dans le cours de l'histoire ou dans l'actualité. La politique ne doit surtout pas s'appuyer sur les convictions religieuses des gens.

Jean-François Filion : Qu'est-ce que l'on entend par « politique »? Si le politique est considéré comme pur instrument de domination, son mélange avec la foi religieuse est problématique. Mais si le politique est pris positivement comme moyen qui garantit l'existence du lien social, alors l'institution politique permet à la justice et à la liberté de s'incarner. On pourrait dire que le politique correspond à l'installation des meubles dans une maison : on plante le décor pour la vie, mais le politique n'est pas le tout



Marcel Lapointe,
Sans titre

de la vie. La foi religieuse ou l'idéalisme peut se vivre dans la famille et la société civile, dans le cadre de l'État laïque.

Aujourd'hui, l'État se présente comme un arbitre qui gère les diverses croyances religieuses et certains considèrent qu'il est impartial. L'erreur est de réduire la croyance seulement à la religion. On oublie que la croyance en la loi du marché suscite une plus grande ferveur que les dix commandements. Le nihilisme capitaliste est plus inquiétant, parce qu'il se considère comme le reflet objectif de la réalité. Ne pas travailler le dimanche devient un résidu religieux que la lucidité capitaliste remplace par le roulement sept jours sur sept de l'économie. Pour s'opposer à ce nihilisme, il faut une source d'énergie individuelle qui féconde l'action collective. C'est le rôle de la foi religieuse ou humaniste. Mais cette source doit se traduire de manière laïque et non confessante dans la vie politique, afin de respecter toutes les confessions, ainsi que les agnostiques et les athées idéalistes.

L'engagement chrétien entretient parfois la confusion entre l'éthique et le politique. Selon le raisonnement éthique, les partenaires sont de bonne foi et ont des intérêts pour un sujet précis. Le raisonnement politique reconnaît la souveraineté du peuple et l'existence de rapports de force dans lesquels l'autre devient un adversaire à abattre ou à contrer. Le politique se situe sur le terrain de l'analyse des problèmes à la source. C'est éthique de contribuer à la guignolée; c'est politique d'abroger la loi de l'impôt.

Rolande Pinard : Pourquoi quelqu'un qui s'engage dans la société au nom de sa foi aurait-il un statut particulier? Est-ce que les chrétiens apportent quelque chose que les autres n'apportent pas? Est-ce que les Églises chrétiennes font partie de la société, éléments parmi d'autres? Ou bien la transcendent-elles? Il me semble que c'est plutôt la vision transcendante qui prévaut chez les chrétiens. Si c'est le cas, les chrétiens engagés seraient censés transmettre un message qui dépasse les visées purement temporelles de l'engagement social et politique. À mon avis, cela pose problème.

L'engagement social et politique n'est pas motivé, historiquement, par une réinterprétation de textes sacrés,

pour suivre la parole d'un dieu quelconque. Il s'agit de la poursuite de fins humaines, construites par des êtres humains, pour des êtres humains vivant en société, qu'ils aient ou non une foi qui guide leur vie spirituelle. La conscience de cette capacité collective de construire la société correspond à l'avènement de la Modernité dans laquelle le religieux ne se substitue plus au politique. Depuis ce temps, c'est l'État qui personnifie la transcendance guidant les pratiques dans la société: un État de droit, démocratique, fondé sur l'égalité des citoyens.

Dans certains pays, pas tous islamistes, religion et politique sont de nouveau réunies. Comme si les hommes qui se réclament d'une religion, d'un Dieu, révélaient toujours cette tendance à se substituer au politique, à se donner un droit de vie ou de mort sur les autres hommes.

Valeurs chrétiennes et rapports sociaux et politiques renvoient à deux ordres différents de réalité. L'exemple donné par Gregory de croyants qui défendent la cause de la non-violence, de la paix et de la justice, des cérémonies de réconciliation et de pardon collectif dans des pays marqués par des déchirements politiques, le démontre: ce sont là des façons d'effacer le passé qui sont inspirées par des valeurs religieuses, qui remplacent les institutions politiques et juridiques d'un État de droit.

La réconciliation par le pardon collectif peut effectivement aider tous ceux qui ont été gravement lésés, et qui ont

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

NORMAND BREAULT

A bou Ghraib. Guantanamo. Nous assistons, en ce début du XXI^e siècle, à une recrudescence du recours à la torture. Les dérapages liés à la chasse aux terroristes en Afghanistan et à l'invasion de l'Irak n'empêchent aucunement, par ailleurs, que se poursuivent, dans plus de 140 pays, des pratiques de torture directement opposées au cinquième article de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui édicte que « nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Et ce n'est pas Alberto Gonzalez, nouveau secrétaire d'État à la justice états-unien, qui va contribuer au renversement de la situation, lui qui est l'initiateur « d'une définition particulièrement restrictive de la torture conduisant à une politique laxiste et à des abus, tels que ceux commis à la prison d'Abou Ghraib » (*La Presse*, 4 février 2005).

Demeure donc toujours pertinent l'engagement des membres de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), mouvement œcuménique fondé par deux protestantes françaises qui, en 1974, ont senti le besoin

d'explicitier le lien entre la lutte contre la torture et leur foi en Jésus Christ. En lui, en effet, tous les êtres humains sont frères et sœurs parce que fils et filles d'un même Dieu, méritant donc d'être traités selon la dignité qui est la leur, ce qui exclut évidemment tout acte cruel, inhumain ou dégradant à leur endroit.

Depuis déjà 20 ans, des chrétiennes et des chrétiens d'ici ont emboîté le pas à ces pionnières et, dans des gestes peu médiatisés, envoient régulièrement des lettres à des chefs d'État, leur demandant de cesser ces pratiques contraires à leur responsabilité de chef d'un pays membre des Nations unies et donc adhérent à la célèbre déclaration de 1948. Le nombre de membres de l'ACAT est en diminution alors que la torture gagne du terrain. Il ne faudrait pas que cesse la contestation de cette pratique de la torture – et celle de la peine de mort – afin de lutter contre la négation de la dignité de nombreuses victimes de régimes répressifs, qu'ils soient officiellement démocratiques ou non.

Le travail de l'ACAT n'est aucunement facilité par le gouvernement canadien, qui a privé le mouvement de sa capacité d'émettre des reçus pour usage fiscal. En effet, dans l'état actuel de la législation canadienne, fondée sur une antique notion de charité remontant au début du XVII^e siècle, l'envoi d'une lettre de soutien à un détenu torturé constitue un geste de charité, mais l'invitation faite à un chef d'État de cesser ces pratiques barbares est considéré

L'auteur est membre du conseil d'administration de l'ACAT

souffert, à panser leurs plaies (selon cette idée, énoncée notamment par Hannah Arendt, que le refus de pardonner ne sert qu'à renouveler sans cesse le mal qu'on a subi et la douleur qui lui est associée). Mais inversement, n'est-ce pas une façon de déresponsabiliser ceux qui les ont infligés? Comme cet homme condamné à mort en France et gracié par F. Mitterrand. Il soulignait dans une entrevue qu'il n'avait pas demandé pardon à la famille de celui qu'il a tué parce que ce serait une manière de refuser sa responsabilité, de s'en libérer. Le pardon fait sens dans des rapports humains. Dans les rapports sociaux et politiques, ce qui fait sens, ce sont les droits et leur sanction juridique, pour éviter, justement, que ne se répètent les situations où des êtres humains nient leur humanité à d'autres.

Nous ne publions pas *Relations* pour apprendre aux gens quelles sont nos valeurs spirituelles. Nous faisons la revue sur la base du désir de justice, de solidarité et de fraternité que nous partageons entre croyants et incroyants.

Guy Paiement : Quand je fais de l'action politique avec d'autres, c'est en tant que citoyen que je le fais. Je n'essaie pas de christianiser la politique. Par contre, je ne relègue pas mes convictions dans le privé, car le privé est toujours programmé par le public. La foi est de l'ordre d'une motivation, comme un moteur qui maintient en mouvement et qui donne le goût de se mettre avec d'autres, et éventuellement de danser ensemble. Mais cela n'a aucun rapport avec l'idée d'imposer une politique chrétienne.

comme une action politique. L'ACAT se voit donc forcée de combattre simultanément les recours à la torture partout dans le monde et les dispositions juridiques canadiennes. Toute personne, chrétienne ou pas, peut toujours appuyer le mouvement, financièrement ou autrement, sans attendre quoi que ce soit en retour.

Contrairement au secrétaire à la justice états-unien qui a rapetissé la notion de torture pour faciliter la domination sur les autres pays, les chrétiennes et les chrétiens sont invités à dénoncer aussi toutes les « tortures » causées par les structures d'injustice dans les échanges commerciaux internationaux, dans le maintien de dettes qui écrasent des centaines de millions de personnes et condamnent ces dernières à une vie infra-humaine, indigne de leur statut de fils et de filles de Dieu. Quant aux membres de l'ACAT, par leur prière, leur désir de s'informer et d'informer les autres, l'envoi périodique de lettres de solidarité, ils et elles poursuivent leur humble apport à la construction, ici et maintenant, de ce royaume de paix et de justice, initié par Jésus de Nazareth et maintenant confié à celles et ceux qui se considèrent ses disciples ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté. Pour en savoir plus sur l'ACAT et soutenir sa mission, écrivez à <acatcan@cam.org>.

Nous sommes programmés par la société, par la culture, par la religion. Le christianisme nous invite à nous déprogrammer de tout ce qui a pu nous empêcher d'être nous-mêmes et d'être ouverts aux autres. Cela nécessite une rupture. Si nous ne changeons pas les structures qui nous programment, nous ne pourrions pas vivre la rupture souhaitable. Se profilent là, en filigrane, les rapports entre une conviction personnelle et la nécessité d'ouvrir des itinéraires aboutissant à des engagements sociaux, politiques et alternatifs qui peuvent être très diversifiés. Cette rupture appelle un travail de discernement avec d'autres pour

ne pas rechercher son intérêt personnel mais viser le bien commun. Ainsi, ce qui est privé ne peut pas ne pas avoir de conséquences sur l'organisation sociale et sur l'organisation politique.

L'interprétation que je fais de « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » n'est pas celle d'une division entre le temporel et le spirituel. Ce qui est à César, c'est l'impôt, l'organisation politique et économique; ce qui est à Dieu, c'est le peuple. À l'époque de Jésus, le peuple est écrasé par le pouvoir religieux et par Hérode, valet des Romains. Le peuple n'appartient à personne, il appartient à Dieu. C'est une façon de dire que le peuple doit être libre et capable de s'approprier cette liberté qui est la sienne. Ce n'est ni César qui doit l'organiser, ni le pouvoir religieux ou social. Dans cette perspective, la phrase de Jésus est incendiaire.

Fernand Jutras : Quand le Centre justice et foi a été fondé, nous nous demandions comment l'appeler. À l'époque, le plus naturel aurait été de prendre le nom de « Centre foi et justice » pour dire que la foi mène à un engagement. Mais nous avons choisi celui de « Centre justice et foi » car l'engagement est premier, comme donnée qui existe ou qui n'existe pas. Dans la parabole du bon Samaritain (Luc 10), le prêtre et le lévite, dont la foi est bien affirmée, ne voient pas l'homme blessé sur le bord de la route. C'est un Samaritain, dont la foi est jugée pas très « conforme », qui voit le blessé et s'en rend proche. La parabole peut s'appliquer à l'engagement. Cette attention à la vie et aux autres est beaucoup plus fondamentale que ce que nous appelons la foi. Elle peut se nourrir de la foi, mais c'est le plus souvent l'inverse.

Dans l'équipe du Centre, certains de ceux et celles qui sont engagés avec nous ne sont pas croyants, mais ils enrichissent notre foi. Je m'en réjouis. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE AITKEN

Foi et justice

La pratique sociale vécue dans la mouvance de la théologie de la libération en Amérique latine a certainement joué un rôle important dans l'orientation que la Compagnie de Jésus a prise de faire du combat pour la justice « une exigence absolue » de sa mission.

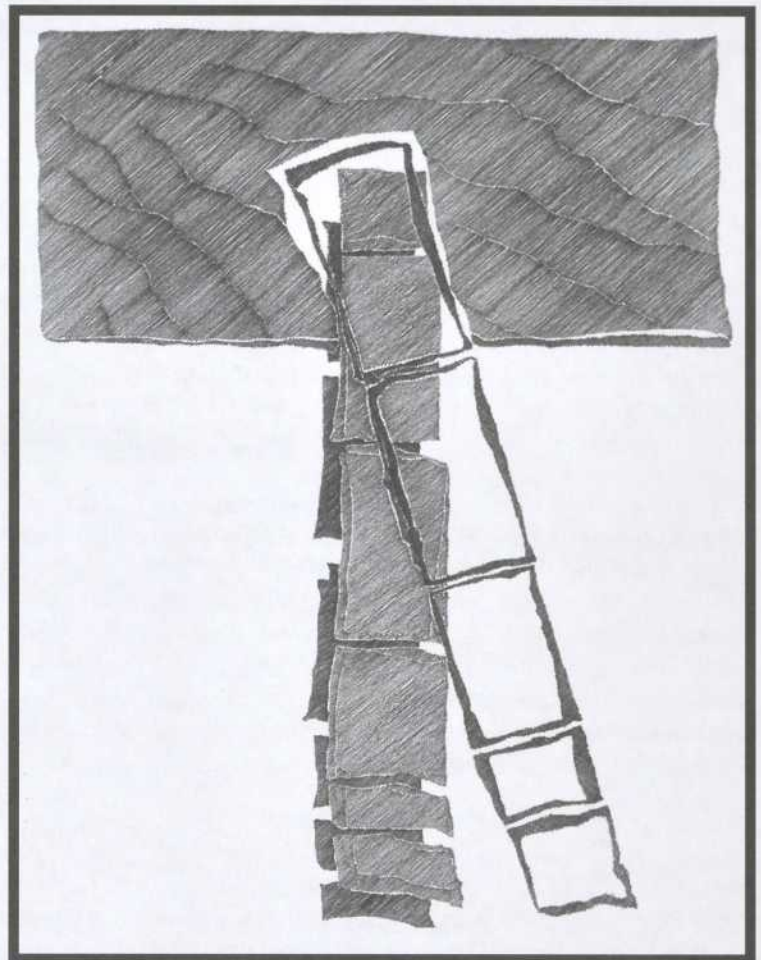
JEAN-MARC BIRON

« Une grande tâche s'impose à nous, chrétiens d'aujourd'hui : réapprendre les gestes de la vie en société, savoir dans son intelligence et son cœur que, parties d'un tout organique, nous avons besoin des autres, que leur action nous complète comme sur eux rayonne notre propre vie. » Ainsi s'exprimait le père Jean-d'Auteuil Richard dans le texte de présentation du premier numéro de *Relations* publié en janvier 1941. Le père Richard avait une vision du monde qui portait l'idée du progrès et qui lui permettait de croire en la force de la solidarité humaine.

À une époque où l'on pouvait facilement accuser le catholicisme québécois de valoriser exclusivement le salut individuel – « Je n'ai qu'une âme qu'il faut sauver », chantait-on alors – Jean-d'Auteuil Richard, comme d'autres prophètes de son temps, croyait en un christianisme porteur d'un projet social, au service du monde et de l'humanité. Conscient de la rupture entre le catholicisme et la modernité, Jean-d'Auteuil Richard était de ces hommes pour qui l'analyse des courants sociaux constituait un apport nécessaire de la part de l'Église à la construction d'une société plus ouverte. C'est dans cette perspective qu'une première équipe de Jésuites a donné jour à la revue *Relations*. Cette initiative s'inscrivait dans les perspectives ouvertes par l'École sociale populaire, lieu de réflexion et d'action sociales, créée par les Jésuites en 1911 en lien avec la pensée sociale de l'Église.

UNE SPIRITUALITÉ DE L'INCARNATION

L'action sociale s'inscrit dans la tradition de la Compagnie de Jésus. Elle s'enracine dans une spiritualité de l'Incarnation selon laquelle le monde et l'histoire sont les seuls



lieux où peut s'opérer la transformation des personnes et des sociétés. Bien qu'ils proposent une expérience éminemment intérieure, les *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola fondant cette spiritualité plongent la personne qui les vit dans une histoire qui porte des traces de mort et de vie, de péché et de salut. Une conscience vive de solidarité avec un monde blessé et réconcilié émerge de cette expérience. Celui ou celle qui fait la démarche des *Exercices spirituels* se sent profondément appelé à collaborer à la transformation de ce monde. Faisant sien le regard de Dieu qui contemple le monde, la personne saisit de l'intérieur le cri qui jaillit du cœur de Dieu et que reprend le livre de l'Exode : « J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple... Je suis descendu pour le délivrer... » (Exode 3, 7-8).

C'est en fondant son action sur cette spiritualité que, au fil du temps, la Compagnie de Jésus a cherché à enraciner sa mission dans un rapport réel à ce qui constitue la vie en société : les sciences, le culturel, le politique et même l'économique, pour ne nommer que ces domaines, font partie de ses champs d'action et ont pris des formes diverses selon les époques. Les Jésuites ont scruté les astres, étudié les langues ou établi de nouveaux modèles

Marcel Lapointe,
Sans titre

de développement social et économique. Certains d'entre eux ont été à l'origine de l'élaboration de la pensée sociale catholique vers la fin du XIX^e siècle; d'autres, comme Rupert Mayer, Jésuite allemand, ont dénoncé au prix de leur vie l'idéologie nazie, d'autres enfin ont mis sur pied des centres sociaux cherchant à répondre à des besoins très concrets.

Dans la foulée de Vatican II et du mouvement de libération des peuples, la Conférence de l'épiscopat latino-américain de Medellín, en Colombie, tenue en 1968, favorisa l'émergence de la théologie de la libération selon laquelle la foi est appelée à se traduire en engagement pour la justice. Pour la Compagnie de Jésus, la pratique sociale vécue dans cette mouvance en Amérique latine a certainement joué un rôle important dans l'orientation qu'elle a prise de faire du combat pour la justice « une exigence absolue » de sa mission. C'est lors d'une grande assemblée générale réunissant des représentants jésuites de tous les coins du monde, la 32^e Congrégation générale, que fut votée en mars 1975 l'orientation qui, pour tous les membres de la Compagnie, prend « un sens nouveau et une urgence spéciale en raison des nécessités et des aspirations des hommes de notre temps ».

Il faut dire que, même dans la Compagnie de Jésus, cet engagement qui relie la foi et la justice n'a pas fait l'unanimité auprès de tous les Jésuites. Certains craignaient que la foi chrétienne soit diluée dans le marxisme. D'autres ont cru que cet engagement pour la justice ferait ombrage au travail séculaire d'éducation que menait la Compagnie

Depuis 30 ans, cet engagement pour la justice comme élément essentiel de la mission des Jésuites n'a pas cessé d'être réaffirmé.

dans son réseau international d'enseignement collégial et universitaire qui rejoignait souvent les élites.

UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA MISSION

La promotion de la justice comme élément essentiel de la mission des Jésuites a par la suite été confirmée par la 33^e Congrégation générale, en 1983, et par la 34^e, en 1995. Lors de cette dernière rencontre, la relecture de 20 ans de pratique a donné aux Jésuites la possibilité de découvrir de nouvelles dimensions à leur engagement pour la justice. Leur implication s'est manifestée dans le domaine de la défense des droits humains, sociaux, politiques ou économiques, mais aussi dans le développement d'une conscience plus vive de l'interdépendance des peuples et de la fragilisation de l'héritage commun. Ils ont aussi pris conscience que les structures d'injustice reposent non seulement sur des décisions qui relèvent de la globalisation des marchés ou d'une carence démocratique, mais aussi d'attitudes qui s'enracinent dans des traits culturels. Ils ont également mieux saisi qu'un travail d'évangélisation qui ne tient pas compte des cultures ambiantes est un travail qui peut contribuer à l'aliénation des peuples.

Depuis 30 ans, cet engagement pour la justice comme élément essentiel de la mission des Jésuites n'a pas cessé d'être réaffirmé de sorte que le père général actuel, Peter-Hans Kolvenbach, pouvait dire récemment : « L'expérience

Le Réseau œcuménique justice et paix

RENAUDE GRÉGOIRE

Profitant de la conjoncture du changement de millénaire et de la proclamation, à cette occasion, d'un grand Jubilé, des groupes chrétiens d'ici ont formé un réseau pour faire la promotion d'une perspective théologique et spirituelle qui place l'engagement pour la justice au cœur même de la foi chrétienne.

S'appropriant la démarche et l'esprit jubilaire, tout en cultivant des liens étroits avec les coalitions œcuméniques anglophones regroupant diverses Églises, ce réseau rassemblait, au moment de sa fondation, plus de 25 groupes chrétiens québécois. Il a proposé, au cours des trois années précédant l'an 2000, des outils et des actions accessibles pour le Québec, tout en travaillant en étroite concertation avec le Canada anglais.

Le regroupement a publié un premier feuillet de sensibilisation sous le thème *Libérer les captifs*. Cet outil avait pour but de promouvoir l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Chaque membre du réseau a alors intégré à son programme d'action la campagne internationale de signature d'une pétition demandant l'effacement de la dette des pays en voie de développement. Plus tard, un deuxième feuillet intitulé *Redistribuer la richesse* rendait compte de la prescription jubilaire relative au partage des biens. Le document invitait les croyants à interpeller les différents milieux sociaux concernés par cet enjeu. Enfin, un dernier outil de sensibilisation a été produit sous le titre *Le repos de la terre*. Il reprenait les grands principes bibliques reliés au travail et faisait le lien avec les revendications de groupes québécois qui se préoccupent de ce domaine. Les membres du réseau étaient aussi invités à faire la promotion de la campagne « Droits territoriaux, relations équitables » initiée par ARC, une coalition œcuménique pour les droits des Autochtones. Tout au long de ces années préparatoires au Jubilé, le réseau a maintenu des échanges avec

L'auteure est permanente au ROJeP

vivante de beaucoup de Jésuites a confirmé et rendu plus explicite aux yeux de nous tous que notre foi dans le Christ ressuscité et dans l'Évangile constitue la source de la lutte pour dénoncer l'injustice et annoncer la justice.»

Pour un Jésuite, aujourd'hui, le combat pour la justice peut s'exprimer de diverses façons. Que ce soit en vivant au milieu des plus pauvres dans les bidonvilles d'Amérique latine ou de l'Inde, en travaillant avec des peuples autochtones ou en s'engageant dans les Services jésuites pour les réfugiés (JRS), en construisant des écoles dans les quartiers marginalisés des grandes villes ou en enseignant à l'université, la promotion de la justice est au cœur de la mission. Même l'action pastorale qui anime une paroisse jésuite n'a de sens que si elle est traversée par une préoccupation de justice sociale. Cet engagement pour la justice est un service qui veut répondre à des besoins criants souvent non pris en charge par d'autres.

Combattre pour la justice, c'est aussi travailler à dénoncer les structures d'injustice mises en place par les systèmes politiques et économiques néolibéraux, tant au plan local que dans le rapport entre les peuples.

DÉNONCER ET PROPOSER

Le combat pour la justice à travers des actions de première ligne ne pourra porter fruit que si toute forme d'injustice est l'objet d'une dénonciation accompagnée de propositions alternatives. C'est dans cette ligne que le travail d'analyse sociale, comme celui qui est mené aujourd'hui par *Relations* et par le Centre justice et foi, prend tout son sens comme engagement pour la justice. Combattre pour la justice, c'est aussi travailler à dénoncer les structures d'in-

justice mises en place par les systèmes politiques et économiques néolibéraux, tant au plan local que dans le rapport entre les peuples.

les coalitions œcuméniques anglophones du reste du pays et avec AMERINDIA, un groupe de théologiens de la libération.

En 2001, ces coalitions anglophones sont devenues une seule organisation en prenant le nom de «Kairos – initiatives œcuméniques pour la justice». De son côté, quelques membres du réseau québécois souhaitaient que l'expérience se poursuive au-delà du Jubilé de l'an 2000. Après consultation, le regroupement a donc décidé de travailler à la mise en place d'une coalition œcuménique francophone de groupes chrétiens engagés pour la justice. Ainsi est né le Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP).

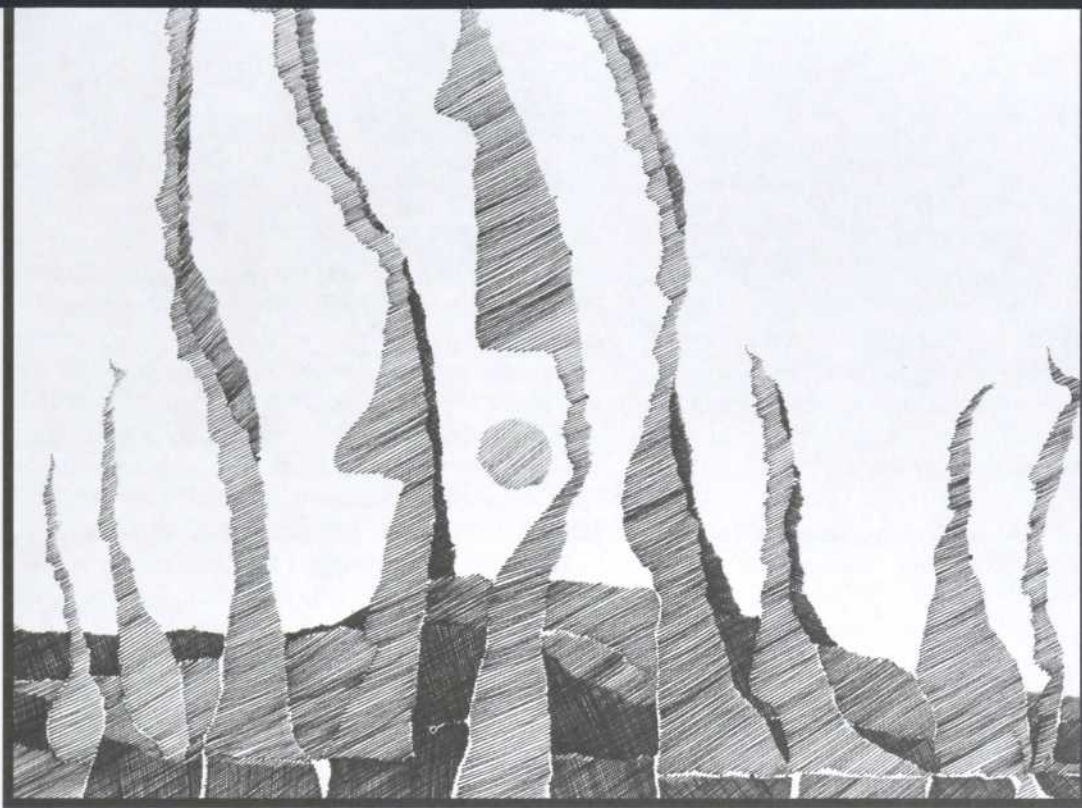
Le ROJeP est formé de plus de 40 groupes issus du milieu catholique, de l'Église unie, de l'Église anglicane et de l'Église presbytérienne qui partagent aujourd'hui leur analyse sociale et leurs convictions théologiques. Son action pour la paix, la justice et l'intégrité de la création s'alimente d'une lecture sociale et politique de la Bible. Le

ROJeP a participé aux grandes mobilisations contre la guerre en Irak. Il s'intéresse au sort des réfugiés dans les sanctuaires, situation qui appelle nécessairement une concertation œcuménique. En lien avec Kairos, qui réunit 11 Églises et organisations religieuses, les membres du ROJeP ont participé à la campagne de signatures de la pétition pour un Appel en faveur des droits des réfugiés. En janvier 2005, les membres se sont retrouvés dans un des sanctuaires de Montréal qui protège des réfugiés. Ils ont partagé une réflexion théologique et pratique, incluant un moment d'échange avec les trois Palestiniens accueillis par une communauté chrétienne.

Prendre la parole avec les sans-voix devient impératif. Mais une voix isolée ne porte pas loin. La dénonciation des structures d'injustice nécessite la création de communautés de discernement composées de Jésuites et de non-Jésuites, pour mieux comprendre les enjeux et élaborer des solutions de rechange. Est aussi nécessaire la constitution de réseaux de solidarité où nous pouvons nous appuyer les uns sur les autres dans nos prises de position. Comme corps apostolique international, la Compagnie de Jésus a aussi mis en œuvre un ensemble de réseaux qui cherchent à conjuguer solidarité et recherche de solutions. Tels sont, par exemple, le groupe de travail sur la mondialisation et la marginalisation qu'elle entraîne, le réseau international des Jésuites pour le développement, le réseau jésuite africain contre le sida, le réseau interaméricain sur l'apostolat international et les migrations, les Jésuites en ministère auprès des peuples autochtones. Travaillant à des questions qui leur sont propres, les centres sociaux jésuites locaux sont invités à collaborer entre eux et avec d'autres partenaires sur des questions qui traversent l'ensemble des préoccupations sociales.

Trente ans après la 32^e Congrégation générale, quel bilan peut-on faire de cet engagement pour la justice comme partie intégrante du service de la foi? Ceux qui sont au cœur de cette mission reconnaissent le chemin parcouru: «Notre service, spécialement parmi les pauvres, a approfondi notre vie de foi, tant comme individus que comme corps: notre foi est devenue plus pascalle, plus compatissante, plus tendre, plus évangélique dans sa simplicité.» ●

En travaillant de manière œcuménique pour la justice, la paix et l'intégrité de la création, le ROJeP cherche à dénoncer tout ce qui empêche les êtres humains d'avoir, selon la promesse du Christ, la vie en abondance (cf. Jean 10, 10). Pour en savoir plus, consultez le <www.justice-paix.org>.



Marcel Lapointe,
Sans titre

Pour l'amour du monde

S'il est possible de maquiller la face hideuse de l'inhumanité avec le fard de l'absolu et de la Vérité, cette inhumanité n'en demeurera pas moins source d'indignation et de révolte pour beaucoup. C'est l'amour du monde qui les meut. Ainsi épris, leur existence devient un long combat pour faire du bout du monde qui leur est imparti une habitation humaine.

JEAN-CLAUDE RAVET

« Tout le monde se bat pour les mêmes valeurs : la liberté, la justice. Ce qui départage, c'est la sorte d'hommes pour qui l'on demande liberté ou justice, avec qui on entend faire société : les esclaves ou les maîtres. » MERLEAU-PONTY

Il y a dans le monde, une misère, toujours atroce, qui ravale, avilie, humilie – même en régimes qui se gorgent d'être démocratiques. Elle blesse l'âme jusqu'à la chair, souille cette chose en nous, si précieuse, si étrange et si peu naturelle – la dignité humaine.

Auprès d'elle, compagnon de toujours, il y a l'amour du monde, source d'émerveillement devant la beauté, soif de justice, joie de vivre, de partager la parole et d'aimer, d'habiter la Terre, en y œuvrant et en la transformant. Cet amour, pourtant, fait mal, car il nous cisaille le cœur. Il brûle les entrailles, arrache à la quiétude désirable de l'instant, au doux plaisir de vivre – ou à la servitude acquiescée, nous la rendant insupportable. Il pousse à s'indigner

devant la laideur rampante qui défigure le monde, nos sœurs, nos frères humains et nous-mêmes, et à oser jouer son existence en se jouant de la peur, en délaissant l'existence insouciant de l'enfant, le chez-soi, son bien-être. Il fait se dresser, malgré les ordres et les menaces, à la face du maître et le regarder en face, opposer à sa main son propre regard.

Misère et amour du monde façonnent notre histoire et engagent la pluralité des êtres humains dans la conquête tragique et incertaine de leur humanité. C'est vrai aujourd'hui comme hier.

LE DÉSERT CROÎT

Il est sûr que les liens distendus de la socialité amollissent considérablement notre perception du malheur d'autrui – comme s'il était une *terra incognita*, inabordable, à la rigueur sans intérêt – dans l'univers utilitaire des marchandises, du rendement financier et de l'efficacité technique. Le monde se retire de plus en plus sous nos pas, ensablé par le désert où règnent les tempêtes de sable, faites de mille voix publicitaires, bouchant l'horizon, contraignant à regarder devant soi comme dans un brouillard épais, si épais que nous ne voyons plus nos chaînes – que certains portent comme des colliers – liant les gestes et la pensée à l'immédiat, à la répétition du même.

Le sable pénètre insidieusement partout. La nécessité impose sa discipline et l'efficacité technique sa manière de faire. La fatalité reprend ses droits. La liberté – qui est l'espace conquis où se meuvent les hommes et les femmes solidaires dans lequel le monde et autrui ne sont pas un simple moyen, mais chemins vers soi – se pervertit en com-

pétition, en concurrence, en égoïsme, en quant-à-soi et en indifférence. La justice – « la fugitive des vainqueurs » qui prend en compte ceux qui « naturellement » ne comptent pas – se mue en bienfaisance parcimonieuse des repus. Le partage de la parole, sur lequel se fonde l'égalité de tous, se replie en froids calculs.

De moins en moins de voix nous viennent d'ailleurs, d'hier et de demain; la mémoire et les visions se flétrissent, alors qu'une propagande assourdissante presse la cadence: ensablez encore, agrandissez l'arène, toujours plus de place au marché! Jetez, achetez, vendez, la roue tourne, tournez... Pendant ce temps, les maîtres s'empiffrent et bafouillent la bouche pleine des mots qui étouffent les cris du monde.

LES OASIS AUSSI

Rapetissés ainsi dans un présent sans profondeur, des hommes et des femmes tentent de survivre, d'organiser la résistance. Ils créent des oasis qui grugent le désert. Ils habitent courageusement et poétiquement le monde. Ils tissent les liens de solidarité et rendent audible, signifiante, la pluralité des voix humaines qui s'y lacent et se répondent. Ils refusent le diktat de l'efficacité et la raison de ceux qui dominent, mais s'engagent à nouveaux frais dans le combat de la liberté et de la justice. Contre le bruit ambiant qui gère la confusion, ils osent nommer par son nom ce qui passe et se passe. Ils se défient du fantasme de la démesure qui troque la fragilité de la condition humaine pour la surpuissance technique et le rêve éveillé pour un délire aveugle.

À l'opposé, ils investissent les lieux du politique qui mettent en sens et en scène la fragilité et la faiblesse de ceux et celles qui font de l'action concertée et de la parole partagée les fondations toujours chancelantes de la cité. La liberté n'est pas une province de la nécessité, comme le considèrent encore les néoconservateurs, disciples de Léo Strauss, et les fanatiques religieux, chrétiens, islamiques ou de tout autre acabit. Bien que George W. Bush n'ait que le mot liberté à la bouche... Car ils n'ont de révérence que pour la toute-puissance divine, pour les uns, ou militaire et marchande, pour les autres, et un commun mépris pour la condition humaine. Pour eux, la liberté est le lot des soumis ou le tribut aux vainqueurs, elle est bien cette statue telle qu'imaginée par Kafka, dans *Amerika*, trônant dans le port de New York et brandissant, menaçante, le glaive.

LE SILENCE DE DIEU

Les néoconservateurs reprochent à la religion d'avoir abdiqué sa puissance, sa vérité, en se repliant dans l'intériorité, devant une modernité conquérante qui a imposé sa

vision politique d'égalité, d'autonomie, de liberté, au plus grand mépris de la Loi divine ou du droit naturel. D'où leur effort redoublé pour aiguillonner les ailes traditionalistes des religions pour qu'elles les rejoignent dans une commune croisade pour mettre de l'ordre dans la société. Pour eux, les inégalités font loi. Cet appel à une transcendance surplombant l'humanité et la soumettant à sa Loi en dit long sur la nostalgie d'une domination politique ayant pour alliée la rhétorique religieuse qui étouffait les germes de colère terrestre par le miroitement des promesses divines.

Cette transcendance ne nous concerne pas – pas le moins du monde comme on dit si bien. Il est vrai qu'un Dieu incarné « qui commence dans une étable et finit sur un gibet » (Moltmann) est un mauvais départ pour une telle religion. La lutte pour la justice et l'amour du monde sont, au contraire, l'expression même de la foi en ce Dieu qui a épousé la fragilité de la condition humaine d'une manière telle qu'il s'est dépouillé de la condition divine. C'est une transcendance charnelle, contingente – mondaine –, dont l'être humain est le porteur; elle bouleverse les certitudes, rend inquiet et abreuve de courage, arrime l'existence à la beauté, à la justice, à la bonté comme à des dimensions fondamentales d'une existence vouée à la liberté, dont l'avenir du monde dépend. Le temporel de l'éternel, dit Péguy.

La liberté n'est pas une province de la nécessité, comme le considèrent encore les néoconservateurs, disciples de Léo Strauss, et les fanatiques religieux, chrétiens, islamiques ou de tout autre acabit.

Au commencement, cette foi a été reconnue blasphématoire, même athée. Au plus haut point subversive. Comme Jésus crucifié par les pouvoirs en place. Le voile qui sépare le sacré du profane, l'absolu de la contingence, l'éternité du temps, Dieu de la multitude humaine, se déchire scandaleusement. La domination ne peut plus se couvrir de la chape dorée de la magnificence divine. Dieu ne masque pas

la condition humaine tragique et l'engagement pour faire de ce monde une habitation humaine.

Les luttes sociales contre l'injustice et pour la liberté sont le sacrement de la présence de Dieu. Les prophètes le rappellent avec force: « N'est-ce pas ceci le jeûne que j'aime: détacher les chaînes injustes, dénouer les liens du joug, renvoyer libres ceux qui sont maltraités, rompre tous les jougs? N'est-ce point partager ton pain avec l'affamé, prendre chez toi les malheureux sans asile, couvrir celui que tu vois nu et à ta propre chair ne pas te dérober? Alors comme l'aurore jaillira ta lumière; devant toi marchera ta justice, la gloire de Yahvé sera ton arrière-garde » (Isaïe 58, 6-8).

Il est vrai que l'Église a été et est à maints égards réactionnaire. Les *Te Deum* en l'honneur des dictateurs qui résonnent encore dans bien des cathédrales nous le rappellent amplement – dérivées de l'Église, comme du monde. Mais, en même temps, une multitude de croyants vivent dans le monde comme s'il s'agissait du lieu où Dieu habite dans le silence et l'impuissance. Où l'action et la parole des

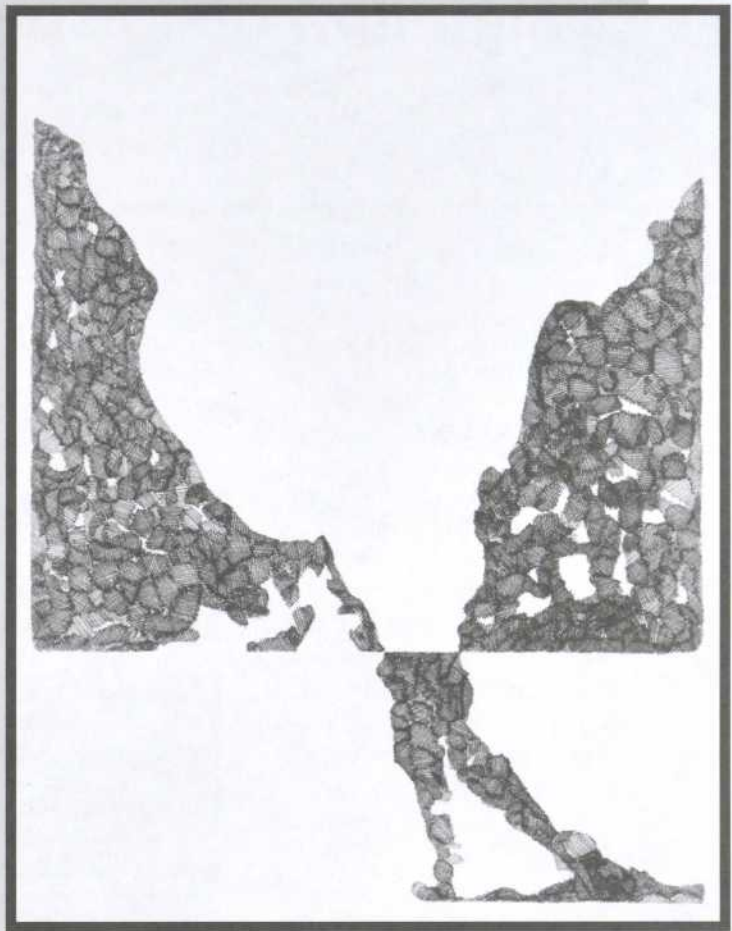
L'espace de la tente

Chère Anne-Marie,

Tu m'as demandé des nouvelles sur comment je situe ma foi dans mon engagement social.

Je ne sais plus rien de DieuE, si tant est que j'ai déjà cru ou pu en savoir quelque chose. Depuis mon engagement non confessionnel au Collectif pour un Québec sans pauvreté, l'appellation « chrétienne » m'a aussi quittée. C'est comme si elle ne tenait plus à qui je suis et comment je me sens être au monde avec des hommes et des femmes de sens qui font sens pour moi en dehors de toute étiquette. Comme si elle ne pouvait plus contenir ce que j'aperçois des voies possibles du ciel qui me paraissent dépasser, tout en les intégrant, les contours essentiels de cette tradition que je reconnais être solidement dans mon histoire. Je vois cette tradition se perdre par bouts dans sa propre histoire au point de recommencer, dans la parole de trop de chargés de doctrine (ici on ne féminise pas et on met des cols romains), à ressembler à un enfermement. Je me trouve et me reconnais dans une aventure passionnante (il y a dans ces mots Avent et Pâques) avec d'autres personnes aussi pleinement personnes que moi, tout en étant d'autres traditions que la mienne. Je suis de cette aventure sans frontières.

Pourtant, je connais et reconnais les oh! et les ah!, les coïncidences, les émerveillements et tous ces moments qui arrivent, on ne sait d'où, et qui nous disent: « Par ici! », « Par là! », « Go! », « C'est ça! ». Je me découvre priant sans en savoir plus. J'aperçois qu'il y a place dans ma vie pour la possibilité de DieuE, du ciel, si DieuE est amour, ou peut-être si DieuE n'est qu'amour. En même temps, il y a en moi le sentiment que si l'être de DieuE est dans l'univers, les tentes des noms et des préceptes sont souvent si petites avec leurs conventions et leurs prescriptions qu'on ne voit pas comment cette liberté d'être pourrait arriver à prendre place dedans, comme dans la citation d'Isaïe (54, 2) qui dit à peu près ceci: « Élargis l'espace de ta tente pour que je m'y installe! » Cette phrase me convient. Elle refuse l'exclusion. Elle respecte mon ignorance de DieuE, mon expérience de l'étonnement, de la détonation et des tremblements qui me rappellent que l'univers est grand. Elle convient à mon espé-



Marcel Lapointe,
Sans titre

rance qu'un autre monde est possible dans cette ampleur qui dépasse toutes les cases (au double sens du terme) que nous érigeons dans nos vies, dans nos déserts et nos jardins. J'ai trouvé beaucoup de paix dans le chapitre 55 d'Isaïe qui nous invite à nous occuper des choses de la Terre, à voir à ce que chaque personne y trouve selon son besoin et qui nous décharge du ciel en nous rappelant que le ciel a ses propres voies et qu'il saura bien nous pleuvoir dessus et nous faire du bien.

Voilà ce que sont les nouvelles.

De tout cœur,
Vivian Labrie

hommes et des femmes font de ce lieu une habitation humaine – rêve de Dieu. Comment ne pas faire mémoire de M^{gr} Romero, assassiné, il y a 25 ans, sur ordre des militaires, le 24 mars 1980, pour avoir fait sien un tel projet, un tel rêve.

Ces chrétiens ne cherchent pas à rendre chrétien ou croyant le monde. Leur foi est une façon de nommer cette transcendance qui habite le monde et l'humain, et qu'ils célèbrent en communauté fraternelle. Et ils sont prêts à en rendre compte à tout moment. Mais au-delà de cette com-

munauté de foi – à l'ombre de la cité ou en dehors d'elle – ils participent de cette « solidarité des ébranlés » dont parlait si bien Patocka ou encore à cette « fraternité permanente de ceux qui luttent contre le destin » et font de la dignité humaine ce « bien commun à tous les hommes disposés à être solidaires », comme disait Camus. Le regard chrétien rejoint ici le regard agnostique dans l'amour pour le monde, l'amour du monde. ●

L'aiguillon de l'espérance

Puisque le Royaume de Dieu est une réalité qui concerne le monde de ce temps, les chrétiens progressistes choisissent de donner corps à leur espérance au cœur même de la complexité de l'histoire.

MARCO VEILLEUX

À la fin de l'une des deux formules officielles de la profession de foi que la tradition de l'Église a retenues, les croyants affirment : « J'attends la vie du monde à venir. » À l'époque contemporaine, cette attente d'un autre monde – c'est-à-dire d'un « Royaume » à venir – a fait l'objet d'une radicale remise en question, d'abord à l'extérieur, puis à l'intérieur même de la pensée chrétienne. C'est que l'espérance eschatologique (du grec *eschatos* signifiant « dernier » ou « extrême ») avait trop souvent été l'alibi d'un ordre établi basé sur la domination et l'injustice. Elle détournait ainsi les croyants de l'engagement dans les combats sociaux en les confortant dans une passivité résignée. Cette attente de « l'au-delà » apparaissait, dans cette perspective, comme un opium pour les masses aliénées, une vulgaire superstition servant au maintien des intérêts des puissants.

La critique de cette eschatologie « de complaisance » était une nécessité. En rappelant que l'espérance du Royaume de Dieu ne saurait aucunement justifier une fuite de nos responsabilités à l'égard des problèmes et des inégalités du monde présent, elle a permis de remettre en lumière la dimension sociale, politique et historique de la foi. Ce renouveau de l'eschatologie a d'ailleurs été officiellement consacré par le concile Vatican II qui affirme : « L'Église enseigne que l'espérance eschatologique ne diminue pas l'importance des tâches terrestres, mais en soutient bien plutôt l'accomplissement par de nouveaux motifs » (*Gaudium et spes*, n° 21.3).

UNE ESPÉRANCE « EXTRÊME »

De nos jours, les croyants progressistes peuvent-ils encore confesser que cette espérance eschatologique, dans sa forme renouvelée, soutient leur action? Est-il pertinent pour eux, lorsqu'ils sont engagés dans diverses luttes au coude à coude avec des non-croyants, de puiser soutien à une telle source de motivation? La promesse biblique « des cieux nouveaux et d'une terre nouvelle » (Apocalypse 21, 1)

ne serait-elle qu'une mythologie pour de pieuses âmes dignes de dérision? Pour esquisser une réponse à ces questions, il faut d'abord se demander ce que peut signifier cette figure transcendante du « Royaume ».

L'Évangile nous parle de ce dernier comme d'une réalité inchoative: il est déjà là, en germes perceptibles en notre monde mais, pourtant, pas encore pleinement réalisé. Lorsque Jésus l'évoque, il n'hésite pas à dire qu'il est au milieu de nous; mais du même souffle, il annonce son avènement pour un temps indéterminé. Bien qu'il nous touche de quelque façon et s'affirme au cœur de notre histoire, le Royaume est donc aussi un « ailleurs ». En ce sens, il renvoie à une utopie – au sens étymologique du terme *u-topos* qui réfère à un « non-lieu » ou à un « au-delà de tout lieu ». Le Royaume représenterait ainsi cette dimension de l'espérance qui ne peut se laisser enserrer dans aucun espace humain, cette démesure du désir qu'aucun de nos projets singuliers ne saurait contenir et épuiser. Il symbolise donc, au sein de la conscience chrétienne, cet « à-venir » et cet « universel » qui gardent l'imaginaire ouvert et qui remettent

Le Royaume représenterait ainsi cette dimension de l'espérance qui ne peut se laisser enserrer dans aucun espace humain, cette démesure du désir qu'aucun de nos projets singuliers ne saurait contenir et épuiser.

constamment en question la tendance naturelle des individus et des groupes à se replier sur l'horizon restreint du présent et du particulier. En ce sens, la figure du Royaume est un appel continu au dépassement personnel et collectif. La liturgie de l'Église l'évoque d'ailleurs admirablement lorsqu'elle prie pour un accomplissement des temps fai-

Ne nous trompons pas de transcendance

GREGORY BAUM

Un collègue m'a dit que les chrétiens engagés socialement n'ont pas le sens de la transcendance divine. Puisque la passion religieuse des chrétiens de gauche vise les problèmes de ce monde, ils favorisent, sans le vouloir, la sécularisation de la société. Je le concède, il y a un peu de vérité dans cette remarque.

En effet, les chrétiens engagés socialement se méfient de la piété et d'un discours spiritualisant qui exclurait de l'Évangile l'appel à la justice sociale. Les chrétiens de gauche hésitent à célébrer le Dieu qui rè-

sant enfin place à un « royaume de vérité et de vie, royaume de sainteté et de grâce, royaume de justice, d'amour et de paix ».

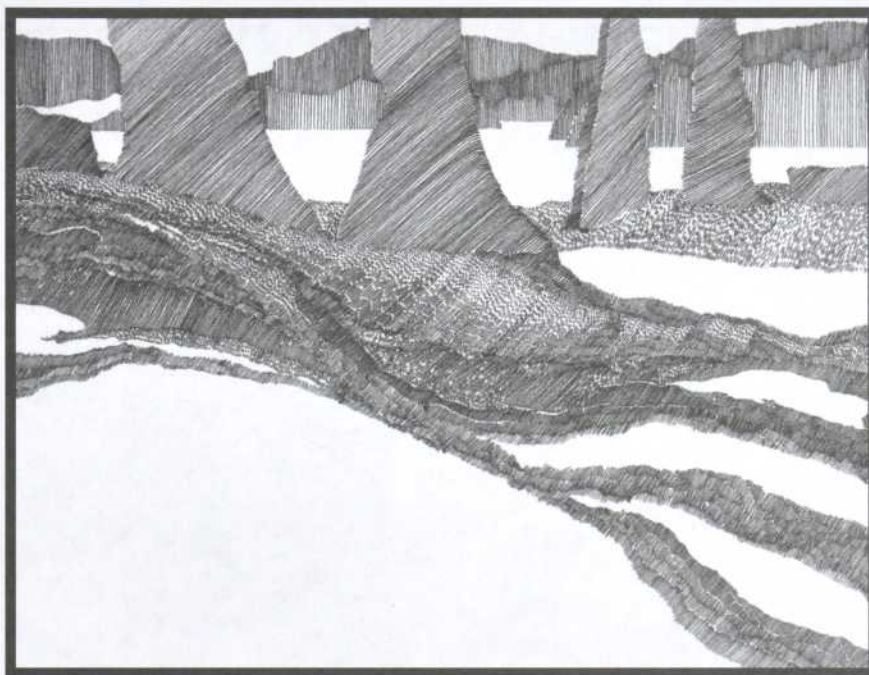
Bien évidemment, nous sommes ici dans l'ordre de la foi. En effet, dans la tradition chrétienne, l'histoire n'a jamais été conçue comme un écoulement du temps aléatoire et indéfini. Fondamentalement héritiers du judaïsme à cet égard, les chrétiens croient que l'histoire du monde et de l'humanité s'avance vers une destinée ultime où elle trouvera, en Dieu, son terme et son achèvement. Ne connaissant ni le jour ni l'heure de ce mystérieux accomplissement, plusieurs croyants ont redécouvert – fortement enjoins en cela par Vatican II – leur devoir d'œuvrer, sur le plan personnel et collectif, à améliorer les choses de ce monde dans la perspective de cet avènement. Pour eux, cette espérance « extrême », loin de les désolidariser et de les déresponsabiliser, est plutôt de l'ordre d'une mise en demeure. Elle est un impératif à contribuer, avec toutes les personnes de bonne volonté, à la transformation de la société selon les idéaux dont le Royaume est porteur. Comme l'a souligné le concile, « [...] le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs semblables : il leur en fait au contraire un devoir plus pressant » (*Gaudium et spes*, n° 34.3).

UNE INSTANCE CRITIQUE

La théologie de Vatican II articule donc la réalité du Royaume de Dieu à la conscience sociale et à la responsabilité

gne « au plus haut des cieux », parce qu'ils sentent que, ce faisant, ils tournent le dos à ceux et celles qui, ici-bas, souffrent de la faim, de l'oppression et de l'exclusion. Ces chrétiens refusent de chercher une paix en Dieu qui leur ferait oublier le scandale qui habite le monde. Cela ne veut pas dire pour autant que ces chrétiens ont perdu le sens de la transcendance divine.

La tradition chrétienne dit de Dieu qu'il est jugement et vie nouvelle. Dieu juge le monde, dénonce ses péchés et ses injustices, et nous fait découvrir les victimes cachées de la société. Dieu est vie nouvelle, il nous fortifie et nous invite à devenir des agents responsables du renouveau de la société et de la protection de la terre. Devant de graves injustices – c'est le cas aujourd'hui – l'amour de Dieu et du prochain prend la forme d'une soif de justice et d'un appel à l'action afin que soit enlevé le lourd fardeau qui pèse sur les victimes. Reconnaître la transcendance de Dieu nous



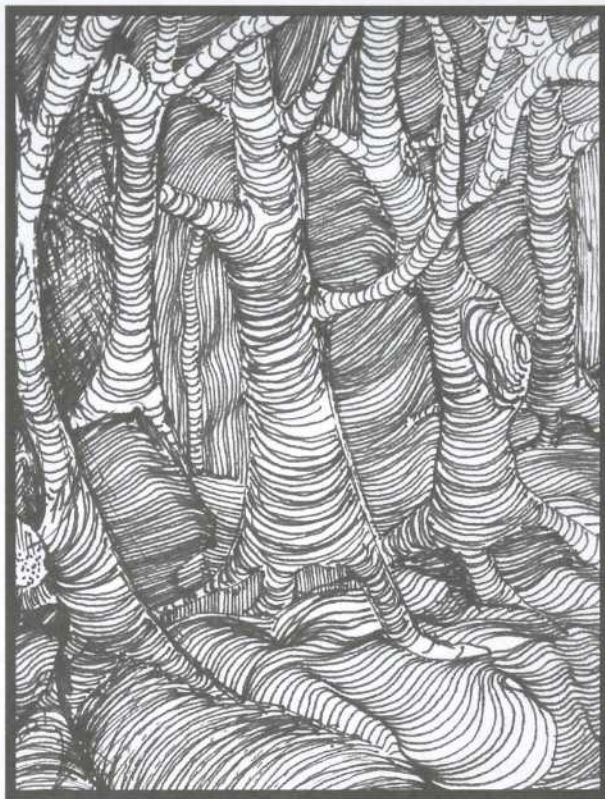
éthique à l'égard du monde. Cela a permis à de nombreux chrétiens de découvrir qu'il n'y a pas de choix qui mette à l'abri des compromissions avec l'oppression et que la foi ne saurait être un lieu de quiétude qui dispense d'affronter la complexité des rapports sociaux et des débats politiques. Puisant aux Écritures où foisonnent les images d'un monde régénéré (cf. Isaïe 25, 6-9 et Romains 8, 18-23) et d'une société où les puissants sont renversés et les riches éconduits (cf. Luc 1, 52-53), ces croyants se sentent porteurs d'une utopie dont la force subversive pour l'ordre établi est indéniable.

L'espérance eschatologique, ainsi comprise, n'a plus rien à voir avec cette vaporeuse « géographie de l'au-delà » à laquelle on a pu la réduire, de manière caricaturale, par le

Marcel Lapointe,
Sans titre

empêche de nous réconcilier avec le monde tel qu'il est. Une piété qui ne nourrit pas l'impatience face aux inégalités structurelles et aux menaces à l'environnement ignore la transcendance divine.

Il est possible de célébrer la présence du Christ dans l'eucharistie en mettant le monde entre parenthèses. Pourtant, l'eucharistie se réfère au dernier repas que Jésus a partagé avant d'être arrêté, torturé et exécuté par l'Empire romain, avec la collaboration des élites religieuses et civiles. L'eucharistie nous envoie donc dans ce monde, le nôtre, marqué par l'agression impériale, les prisons surpeuplées, les recours politiques à la torture, l'exécution et l'assassinat de ceux qui s'opposent à l'empire. Dans l'eucharistie, nous célébrons la présence de Jésus parmi nous, son abandon à la volonté divine, sa solidarité avec les marginalisés, son engagement dans la non-violence, son humiliation sur la croix et sa résurrection victorieuse. Dans l'eucharistie, nous



Marcel Lapointe,
Sans titre

passé. En prenant au sérieux la Bible qui proclame bienheureux les pauvres, les assoiffés de justice et les artisans de paix (cf. Matthieu 5, 1-12), elle est plutôt une vigoureuse instance critique qui interpelle nos démocraties et remet sans cesse en question l'aménagement de notre vivre ensemble.

Les chrétiens progressistes n'ont donc pas à rougir de leur espérance, car ils ont su faire de cet imaginaire escha-

cébrons le mystère pascal qui donne au dernier la première place, et au premier, la dernière : le renversement du monde et de toutes ses normes. Dans une telle perspective, la célébration de l'eucharistie devient un geste politique.

Mon collègue qui a critiqué les chrétiens de gauche pourrait encore dire que ceux-ci réduisent l'Évangile à un message purement éthique et négligent sa dimension religieuse ou mystique. Cela peut être vrai pour certains. Cependant, la tradition augustinienne dont je me réclame soutient que la vérité que nous tenons et le bien que nous faisons sont toujours le fruit d'une initiative divine. C'est Dieu qui nous guérit de notre aveuglement, fruit de l'idéologie dominante, et qui nous fait voir les mécanismes d'inégalité et d'oppression dans le monde. C'est Dieu qui agit en nous quand nous passons de l'égoïsme au souci des autres, du ressentiment à la générosité, de l'arrogance à l'humilité, du cynisme à la foi, du désespoir à l'espérance et de l'indifférence à l'amour. Dans la perspective chrétienne, *actio* est en même temps *passio*. Nous agissons, nous

logique ancré dans leur tradition de foi, un aiguillon pour l'engagement et un critère de jugement pour évaluer la qualité réelle de nos rapports sociaux. Aux côtés de tous ceux et celles qui œuvrent pour un monde meilleur, ils sont ainsi guidés par un idéal qui – comme tout idéal – relève de convictions non démontrables, mais dont on peut évaluer la pertinence à travers les fruits qu'ils produisent dans l'action. Ces croyants se reconnaissent donc liés à tous ceux et celles qui, bien qu'animés par des convictions davantage séculières, les accompagnent et, souvent, les précèdent dans la lutte pour plus de justice, de paix, de liberté et de solidarité.

UNE TRANSCENDANCE QUI HABITE L'HISTOIRE

«Mystérieusement, le Royaume est déjà présent sur cette terre; il atteindra sa perfection quand le Seigneur reviendra» (*Gaudium et spes*, n° 39.3). Dans cette affirmation conciliaire, plusieurs croyants trouvent encore aujourd'hui la «foi» nécessaire pour s'engager socialement et politiquement, malgré les difficultés et les incertitudes qui ensèrent notre temps. Ainsi, conscients de leur responsabilité de porter l'espérance du Royaume au cœur des combats les plus concrets de l'histoire, ces croyants s'efforcent de garder vivante la mémoire d'un monde à venir qui transfigure déjà notre présent.

Pour les chrétiens progressistes, l'attente active du Royaume de Dieu permet de faire germer, dès maintenant, les promesses eschatologiques qui nous parlent d'un monde où, comme le dit un psaume, «justice et paix s'embrassent». ●

aimons la vérité et faisons le bien, parce qu'un mystère qui nous dépasse se déroule en nous et nous renouvelle. Nous vivons d'une énergie qui nous surprend, que nous ne contrôlons pas, pour laquelle nous sommes reconnaissants. Si nous ne pouvons pas ignorer la grande souffrance du monde et vivre comme si n'existait pas ce fossé inacceptable entre les riches et les pauvres, c'est parce que Dieu est à l'œuvre en nous. Dieu habite la peine que nous ressentons devant la misère des autres.

Les chrétiens de gauche ne sont pas éloignés de la dimension mystique de l'Évangile. Avec l'Église, ils croient que, en Jésus, Dieu a révélé le mystère de sa présence dans l'histoire, Parole et Esprit, agissant comme réconciliateur transcendant de l'humanité dans la justice, la paix et le respect de la nature. Nous nous engageons dans cette mission, nous sommes portés par elle et nous aspirons à sa pleine réalisation. Nous participons à cette mission dans la contemplation même, désirant la libération de l'humanité des prisons dans lesquelles elle s'est elle-même enfermée.

Une pratique à transmettre

Confrontés à la montée d'une nouvelle génération de militants, les milieux chrétiens d'engagement social doivent maintenant relever le défi de transmettre la spécificité de leurs analyses et de leurs modes d'action et repenser le lien entre la foi et l'engagement.

JEAN-PHILIPPE PERREAU

Du gouffre de la crise des années 1930 émergea, au Canada français, un mouvement d'engagement social chrétien. Ce dernier prenait appui sur les acquis d'un catholicisme social en développement depuis le tournant du siècle. Dans les décennies qui ont suivi, les cercles d'études, associations, mouvements d'action catholique spécialisés, syndicats, écoles populaires et nombre d'autres lieux ont été le creuset des forces vives qui ont alimenté et rendu possibles les transformations qu'a vécues le Québec au tournant des années 1960.

Agents de modernisation de la société et de l'Église québécoises, les milieux catholiques d'engagement social se sont trouvés en quelque sorte déstabilisés par les changements auxquels ils ont contribué. Comme les institutions d'éducation et de santé qui se sont laïcisées, une large part du mouvement syndical et de l'action sociale s'est aussi affranchie de son appartenance religieuse pour s'inscrire directement dans le politique et dans ce que nous appelons, aujourd'hui, la société civile. L'attention typiquement moderne aux enjeux de l'« ici-bas », telle que promue par les groupes catholiques progressistes à travers les luttes pour la justice, a engendré un courant de fond dont l'aboutissement tient, en partie, à la libération des ascendants religieux. Depuis, le Québec a vu l'action sociale et communautaire s'organiser, se structurer et s'affirmer en mettant à contribution d'autres institutions, notamment les universités, à travers la recherche et la formation de professionnels.

ÉBRANLEMENT DES ASSISES CULTURELLES

Hier, l'engagement social était un engagement inspiré et motivé par la foi chrétienne dans une société de culture catholique héritée. Un héritage certes critiqué, mais un héritage qui a tout de même pénétré largement, dans une certaine uniformité de l'expérience et du contenu, les consciences d'une génération encore engagée aujourd'hui.

Les plus jeunes des militants ne dépendent plus de cet imaginaire catholique collectif, car la situation actuelle est plutôt celle d'une *exculturation* religieuse (pour reprendre l'expression de Danièle Hervieu-Léger). Cette déliaison du « tissage catholique de la culture profane » secoue de multiples façons l'engagement social des chrétiens. Une des incidences la plus facilement repérable est le rétrécissement considérable du bassin où les milieux catholiques d'engagement social allaient puiser tant leur base militante que l'essentiel de leurs ressources humaines et financières. Si ces milieux se sont mobilisés depuis plus d'un demi-siècle à convertir des catholiques aux implications politiques de la foi chrétienne et à les former à l'analyse et à l'action sociales, nous avons aujourd'hui l'impression que ces catholiques ont disparu. En fait, ce n'est pas tant qu'ils ont disparu, mais bien qu'ils ont fugué et sont devenus, par choix, des chrétiens « de la rue ».

Par ailleurs, la fragilisation de l'Église catholique, dans sa forme traditionnelle, vient questionner la spécificité des regroupements de chrétiens militant pour la justice. Alors que l'identité de ces groupes s'est construite à la fois en contestation et en complicité avec l'Église officielle, qu'arrive-t-il lorsque cette Église perd de son poids, de sa crédibilité et voit ses modalités tradi-

tionnelles de présence au monde s'écrouler lentement? Qu'en est-il de la pertinence de l'appartenance chrétienne alors que la voix de l'interlocuteur institutionnel ne répond plus, parce qu'il est à la fois plus faible et occupé à éviter la faillite?

Enfin, cette situation a pour effet d'accentuer le pluralisme interne et l'hétérogénéité des conceptions de l'engagement social chrétien. Si cette diversité est saine, elle peut aussi devenir difficilement « gérable » dans un contexte où le religieux se trouve en manque de pratiques institutionnelles significatives, capables d'alimenter sa cohésion.

L'avenir de l'engagement social chrétien repose donc sur sa capacité à s'adapter et à réagir au mouvement de symétrie inversée qu'ont connu les deux pôles qui le caractérisent, soit l'institutionnalisation de l'action sociale et la désinstitutionnalisation de la foi chrétienne. En clair, après avoir tant investi dans la formation et la mobilisation motivées par une lecture chrétienne des enjeux de société, l'avenir semble se jouer davantage du côté des assises culturelles qui permettent cette lecture. Poser la question de la survie de l'engagement social chrétien revient donc à poser la question de la survie de ce qu'il y a de typiquement chrétien dans cette forme d'engagement social.

L'auteur est étudiant-chercheur en sciences des religions à l'Université Laval et membre de l'Observatoire jeunes et société (INRS-UCS)

Les plus jeunes des militants ne dépendent plus de cet imaginaire catholique collectif, car la situation actuelle est plutôt celle d'une *exculturation* religieuse.

Les 70 ans de la JEC

PIERRE MÉNARD

L'auteur est
coordinateur
national de
la jeunesse
étudiante
chrétienne

En 1935, un nouveau mouvement était en plein essor au Québec. La Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) – fille spirituelle de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) – s'implantait dans les écoles et les collèges. Son but était de rassembler les leaders étudiants pour développer avec eux un regard critique, un sens de la réflexion et une action prophétique qui transforme leur milieu. Cette approche du « voir-juger-agir », vécue dans l'action catholique, a coloré l'engagement de plusieurs leaders sociaux du Québec. On n'a qu'à penser aux militantes Simonne Monet-Chartrand et Lorraine Guay, à la comédienne Lorraine Pintal, aux journalistes Jean-Claude Leclerc et Jean-Paul Lefebvre, à la députée Louise Harel, à l'ancien ministre Pierre Juneau, à l'organisateur communautaire René Lachapelle, au sociologue Guy Rocher et à nombre d'autres personnes connues ou moins connues dont l'engagement est teinté de leur passage à la JEC.

Encore aujourd'hui, le mouvement forme et conscientise la jeunesse étudiante en développant avec elle un regard sensible sur le monde, en découvrant avec elle un Jésus militant et en agissant avec elle pour transformer le milieu.

La jeunesse a changé, de même que l'Église et l'école. Au fil des années, la JEC s'est aussi transformée, mais elle a conservé ses racines d'action catholique : être un mouvement agissant dans le milieu étudiant, coresponsable de l'avènement du Royaume dans le monde.

La JEC de l'an 2005 s'attaque à la question du respect par une campagne de cartes postales qui dénonce les manques de respect vécus dans l'école. La méthode du « voir-juger-agir » dans les écoles suscite des actions comme l'organisation d'une salle d'étude à l'école secondaire, une campagne de financement pour aider des étudiants démunis du Cégep, une action de solidarité avec les victimes de catastrophes naturelles, une manifestation contre les coupures en éducation, une action sur la salubrité dans l'école ou pour avoir une nourriture plus saine à la cafétéria, etc. Une foule de gestes et de projets par lesquels les étudiantes et les étudiants redécouvrent leur dignité en la redonnant aux autres. C'est ainsi qu'ils transforment leur milieu aujourd'hui.

La JEC célèbre cette année son 70^e anniversaire. Initiatrice de la mouvance étudiante au Québec, elle est aujourd'hui une actrice humble mais bien présente dans ce combat pour la dignité humaine et la justice sociale. Fondée pour recruter les leaders, elle se tourne aujourd'hui vers les sans-voix pour leur redonner la parole et comprendre avec eux qu'un autre monde est à construire.

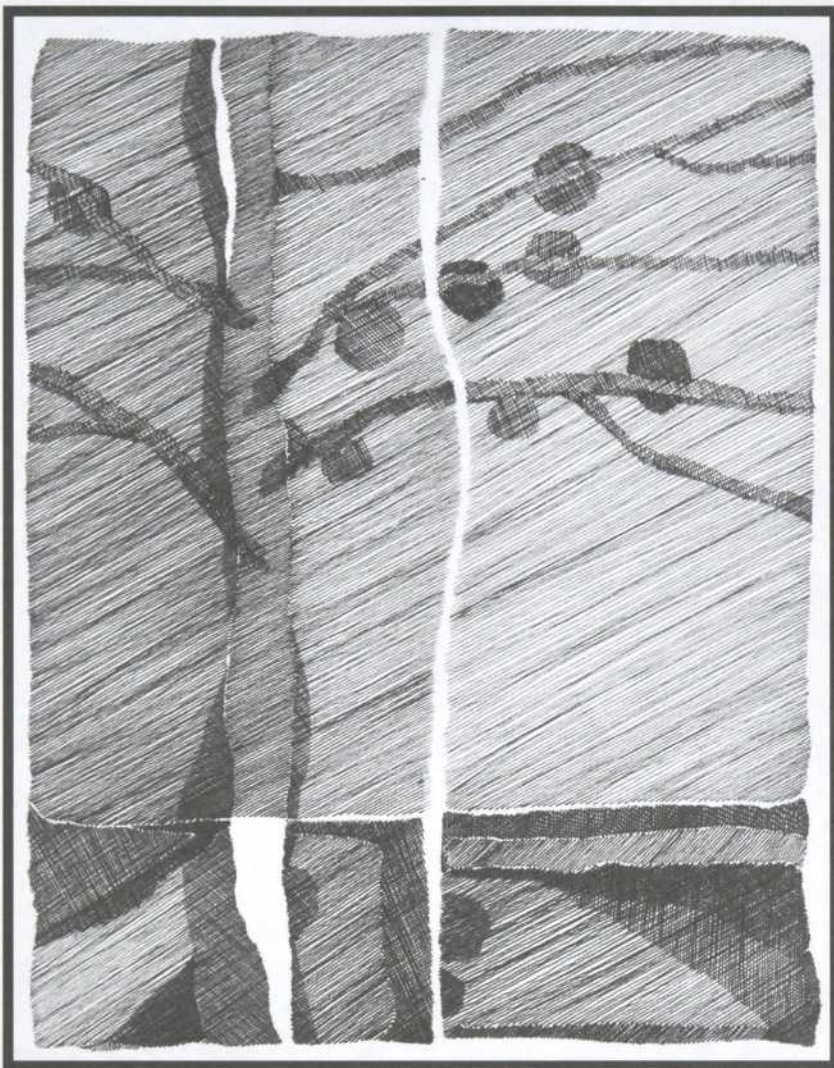
L'ENJEU DE LA TRANSMISSION

S'ils désirent s'assurer d'une relève, les organismes et les regroupements chrétiens doivent devenir, encore plus qu'ils ne le sont déjà, des lieux de transmission. Il faut donc tenter de comprendre pourquoi ils ne le sont pas d'emblée et cerner sous quelles modalités ils pourront, éventuellement, l'être.

La transmission renvoie aux processus diversifiés par lesquels un regroupement s'assure de passer à travers le temps, de génération en génération. Plus encore, la transmission est « le mouvement même par lequel la religion se constitue comme religion à travers le temps : elle est la fondation continuée de l'institution religieuse elle-même » (D. Hervieu-Léger, *Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999, p. 66).

À l'époque encore très récente où l'engagement social chrétien évoluait dans une société religieuse, la transmission de la culture catholique se voyait assurée par une diversité de modes (instruction, apprentissage, initiation) et de médiations (famille, école, Église, associations) entre lesquels existait un équilibre et une cohésion. Ces mécanismes étaient à ce point efficaces et légitimes que la question de la transmission ne se posait pas. Alors que les milieux catholiques d'engagement social offraient des lieux de formation pratique, adaptés aux défis de la modernité et faisant le pont entre la tradition et un monde en plein changement qu'il leur fallait comprendre pour le transformer, l'Église continuait d'assurer la transmission des savoirs religieux sous les modes de l'instruction et de l'initiation. À plusieurs égards, les groupes ont pu se permettre de miser sur le « pôle engagement » dans la mesure où la responsabilité du « pôle foi » était déjà assurée par d'autres institutions. Cette mixité des modes de transmission garantissait l'équilibre entre les savoirs, les aptitudes à l'action et la structuration des identités. Aujourd'hui, cette complicité ne va plus de soi puisque les lieux institutionnels traditionnels de la transmission religieuse catholique semblent devenus pratiquement inopérants.

Par ailleurs, les milieux catholiques d'engagement social ont tout de même développé leurs propres instances de transmission. Certaines organisations, par leur crédibilité, leur dynamisme et leur stabilité, sont identifiées par les intervenants comme d'incontournables institutions de transmission. Nous devons souligner, entre autres, l'apport remarquable des mouvements d'action catholique et le rôle indispensable de plusieurs congrégations religieuses qui ont été, et sont encore, d'audacieuses animatrices de milieux en développement et soutenant des lieux de réflexion et d'action. Tout en reconnaissant leur importance, il nous faut constater à regret leur fragilisation : vieillissement des militants et des intervenants, crises politiques et finan-



autrefois compris à partir d'un horizon religieux, ce legs n'a pas été pour lui ressaisi dans la foi chrétienne. L'engagé croyant est essentiellement centré sur l'action. Les lieux collectifs de réflexion sur le sens et les quêtes spirituelles lui font souvent défaut.

Dans le parcours du croyant engagé, le religieux est premier : c'est de l'intérieur du catholicisme qu'il a découvert l'engagement social comme réponse à ses aspirations spirituelles et religieuses ou, à tout le moins, comme espace permettant la rencontre de son désir religieux et de son attention pour le monde. Dans le cas de l'engagé croyant, il semble que la militance soit d'abord séculière et que la tradition religieuse arrive en second, non pas dans le sens d'accessoire, mais bien dans la perspective d'un second regard, à distance de l'action.

Marcel Lapointe,
Sans titre

cières, manque de reconnaissance intra-ecclésiale, réduction des effectifs. Face à ces constats, comment ne pas voir le défi auquel ces milieux sont confrontés?

DEUX TYPES DE RAPPORT À LA TRADITION

Pour les milieux catholiques d'engagement social, le défi de la transmission se pose clairement en regard d'un certain déficit de culture catholique chez les plus jeunes des militants engagés. Ce déficit est engendré non seulement par la désarticulation des modes et des médiations de la transmission, mais aussi par les mutations importantes liées à la modernité. Il introduit une nouvelle configuration religieuse chez les plus jeunes.

On peut mettre en lumière ces différences entre les générations par la construction, à partir de données empiriques, de deux modèles de formation de l'identité du chrétien engagé. Dans le premier modèle, se trouve la figure type du croyant engagé, le plus souvent un intervenant « senior » qui a connu le Québec imprégné par le catholicisme et qui a découvert l'engagement social comme la voie d'inscription de sa foi au cœur des enjeux sociaux. Le deuxième modèle est celui de l'engagé croyant, soit le plus souvent un jeune adulte dont l'héritage familial comprenait des valeurs de solidarité, d'entraide et de partage. S'il était

Si les plus vieux ont été des croyants convertis à l'engagement social, les plus jeunes ont été des engagés convertis à la dimension sociale et politique de la foi chrétienne.

Ces deux modèles de chrétiens engagés révèlent une transformation du rapport à la religion. Pour les milieux

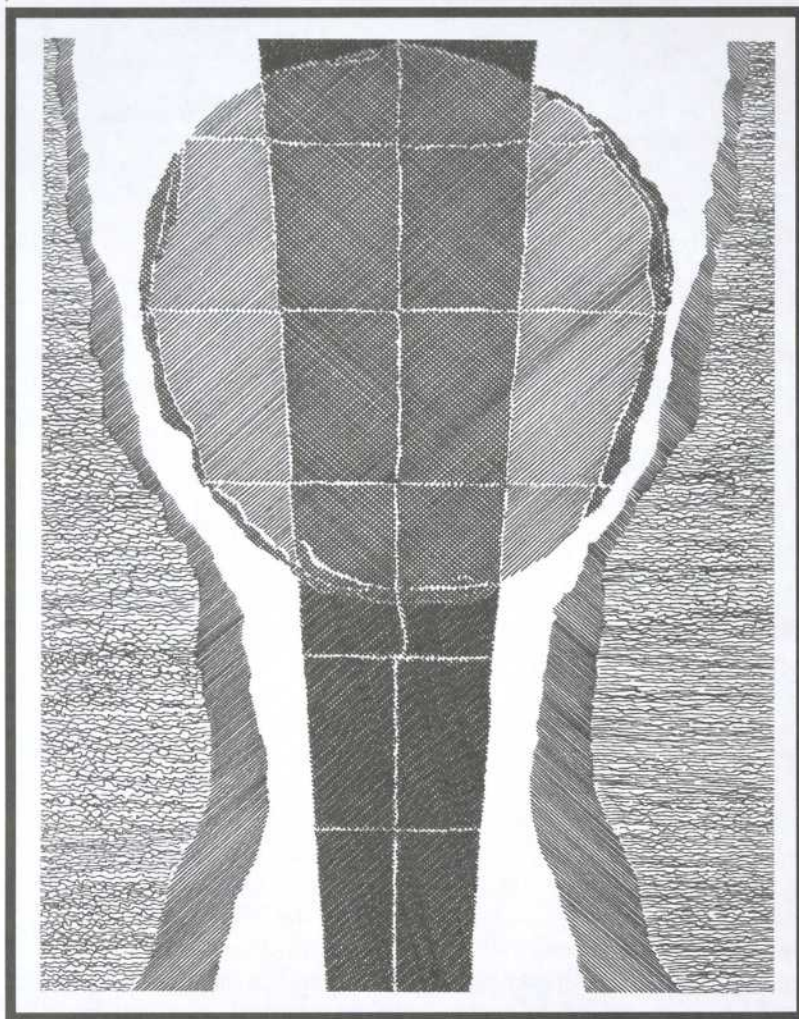
« Pour moi, l'engagement s'inscrit dans une continuité. J'ai été témoin de l'engagement de mes parents et mes enfants sont témoins de l'engagement de leurs parents. C'est normal. On ne peut pas rester insensible ou indifférent ou silencieux. Il faut prendre la parole. » LUC, MONTRÉAL

« Je ne supporte pas les injustices. Le seul moyen pour moi de fonctionner dans la vie, c'est de m'impliquer dans des groupes. » JOANNE, MONTRÉAL

« L'espoir surgit du monde, comme nous. C'est nous autres qui faisons qu'il y a un monde meilleur qui se bâtit. » ADÈLE, QUÉBEC

« J'espère rendre ce cadeau de la justice, de l'espoir d'une humanité meilleure aux générations qui suivront, si jamais on peut espérer qu'il y en ait. » MARIO, CHICOUTIMI

EXTRAITS : *DE L'INDIGNATION À L'ESPÉRANCE*, CPMO, 2002



Marcel Lapointe,
Sans titre

catholiques d'engagement social, il s'agit maintenant d'envisager la tradition chrétienne avec les plus jeunes militants, non plus tant comme une invitation à l'engagement social, mais comme une relecture de l'expérience séculière d'engagement. Ici se joue tant le défi d'inscription de la religion dans l'action sociale que celui de la transmission.

« Je crois encore qu'on peut changer le monde. Il faut qu'il y ait encore un moyen de cultiver un jardin. Il y a de l'espoir. Tant que les petites choses sont possibles, des choses peuvent renaître. » FRANÇOIS, MONTRÉAL

« Je ne suis pas croyant, je suis athée, mais ça ne veut pas dire que je n'ai pas de spiritualité. [...] Je préfère des croyances plus terre à terre. Ma spiritualité s'applique en humanisme. [...] Il faut aller vers un projet de société plus inclusif et juste pour tout le monde. À la base de ma spiritualité, je suis un utopiste. On peut faire mieux et on a des richesses pour chacun des êtres de cette terre. J'ai une philosophie proches des chrétiens, mais je ne crois pas. » MARIO, CHICOUTIMI

EXTRAITS : *DE L'INDIGNATION À L'ESPÉRANCE*, CPMO, 2002

DÉFIS D'AVENIR

Les quêtes de sens et les besoins de ressourcement spirituel sont un défi manifeste dans les milieux séculiers d'action sociale. À ce sujet, une récente enquête réalisée par le Carrefour d'engagement, de ressourcement et de formation (CPMO) sur le sens de l'engagement social est éloquent. Les militants rencontrés ont affirmé avoir besoin de lieux pour se raconter, de temps « gratuits » pour fêter, d'espaces permettant de « retourner à la source » et de faire le lien entre l'intériorité et l'engagement. Certains d'entre eux vont jusqu'à questionner le modèle de militance qui impose, à sa façon, des exigences de performance et qui menace l'équilibre entre l'engagement et la vie personnelle, au risque du *burn out*. Comme le conclut le rapport, cette recherche d'espace de sens témoigne de la nécessaire « inscription de son histoire personnelle [...] dans une perspective qui s'inscrit dans la durée et qui, par conséquent, transcende le simple cours d'une vie humaine » (*De l'indignation à l'espérance*, Montréal, CPMO, octobre 2002, 35 p.).

Dans ce dédouanage des questions spirituelles et dans cet appel à la transcendance se trouve un rendez-vous à ne pas manquer pour la nouvelle tradition chrétienne d'engagement social. En s'offrant comme espace de relecture et de recherche de sens, n'y trouverait-elle pas l'occasion de réaffirmer sa pertinence tout en devenant un lieu de transmission? Par leurs propositions d'activités, certains groupes y sont déjà. Pour nous en tenir à un seul exemple, mentionnons les ateliers de relecture de l'expérience d'engagement que propose le Carrefour de pastorale en monde ouvrier à Québec. Il s'agit à la fois de temps de partage, d'un temps de réflexion et d'un approfondissement de la foi à partir des textes bibliques.

L'adoption de cette perspective exige de dire et de redire, de nommer et de renommer sans cesse ce qu'il en est de la foi chrétienne, de son souffle, de son espérance, de son originalité, de son caractère subversif. Il est nécessaire de s'investir avec sérieux et audace dans divers chantiers de réflexion théologique. La précarité que connaissent les groupes ne rend pas la recherche superflue. Au contraire, elle est plus que jamais nécessaire.

Un deuxième défi réside dans notre capacité à saisir ce qu'il en est de l'univers religieux et spirituel des plus jeunes. Coïncés entre la reconnaissance de l'expérience et le désir

S'ils désirent s'assurer d'une relève, les organismes et les regroupements chrétiens doivent devenir, encore plus qu'ils ne le sont déjà, des lieux de transmission.

de faire autrement, les jeunes affirment souvent que le dialogue avec les « seniors » est difficile, tant sur le plan religieux qu'idéologique. Du coup, l'appropriation de l'héritage, qui passe aussi par des remises en question, devient ardue. Il faut donc être particulièrement attentif aux aspirations spirituelles et religieuses des plus jeunes en évitant de n'y voir que de l'indifférence ou que du néoconservatisme.

Enfin, développer des lieux de transmission de la foi chrétienne au cœur de l'action sociale équivaut aussi à mettre en place des pratiques instituantes. Jusqu'ici, les dimensions initiatiques, rituelles, liturgiques et culturelles pouvaient très bien être assumées par l'Église officielle

dans sa forme traditionnelle. Or, l'engagement social chrétien survivra-t-il à l'effritement de ces offres? Un engagement qui se dit chrétien est-il viable sans que l'on retrouve, de temps à autre, des fenêtres ouvertes sur les textes et sur la tradition? En ce sens, les milieux catholiques d'engagement social sont ainsi invités, de l'intérieur même de leurs luttes pour la justice et la solidarité, à redécouvrir le sens de la célébration et de la liturgie. ●

La responsabilité sociale des actionnaires

DIANE BOUDREAU

Vous avez probablement entendu parler du Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises (RRSE). Au printemps dernier, il s'est joint à d'autres groupes pour lutter contre la centrale du Suroît.

Ce sont des communautés religieuses, membres d'une association similaire à Toronto (TCCR) qui, dans les années 1990, ont jeté les bases de cette association. Le profil des congrégations changeait : entre autres, leurs membres vieillissaient et plusieurs requéraient des soins spécifiques. Alors qu'il devenait difficile d'assumer ce travail à l'interne, le recours à des employés de l'extérieur devenait incontournable. Les dépenses augmentant et les revenus diminuant, l'équation ne se faisait plus... Conscientes qu'il était de leur responsabilité d'assurer la sécurité des religieux et religieuses âgés, ces congrégations se sont demandé comment continuer à garantir le soutien de leurs membres pour qu'ils ne deviennent pas à la charge de la société. Elles ont réalisé qu'il fallait maximiser les rendements et, pour ce faire, diversifier leurs placements. C'est ainsi que quelques-unes d'entre elles ont commencé à investir en achetant des actions. Puis, conscientes que le fait d'être actionnaires d'une entreprise donne un droit de parole, elles ont décidé d'utiliser cette prérogative pour féliciter, questionner, présenter des solutions de rechange afin que les droits des uns et des autres soient respectés.

Cette association s'est donné la mission d'exercer une influence sur la responsabilité sociale des entreprises par l'utilisation du pouvoir économique collectif de ses membres, en agissant comme actionnaires responsables, inspirés par les valeurs chrétiennes et humaines de justice. En

d'autres termes, le RSSE croit à la responsabilité sociale des entreprises par le biais de la responsabilité sociale des actionnaires.

Les membres du RRSE veulent que leurs placements financiers rapportent, mais pas à n'importe quel prix. Au nom de leur foi en Jésus, ils refusent à quiconque de s'arroger le droit de s'enrichir sur le dos des autres. Ils interviennent donc en premier lieu comme actionnaires. Lors de leur démarche auprès d'Hydro-Québec, le printemps dernier, ils sont intervenus à titre de détenteurs d'obligations, ce qui ne leur donnait pas de droit de parole. Mais, conjointe à d'autres prises de position contre le Suroît, celle du RRSE a sûrement contribué à l'annulation du projet par les autorités gouvernementales.

Les entreprises étant les piliers de l'économie – ce que reconnaissent les membres du RRSE –, les actionnaires désireux d'avoir de bons rendements exposent à l'entreprise le risque financier qu'elle encourt si elle ne respecte ni l'environnement ni les droits humains, qu'il s'agisse des droits des travailleurs ou de ceux des communautés locales de la région où sont implantées les entreprises.

Si l'on considère uniquement le montant de leurs placements, les membres du RRSE ne sont pas des actionnaires très importants. Ce qui fait leur force, c'est le réseau à l'intérieur duquel ils travaillent. Ce réseau, formé d'associations, de firmes de gestionnaires et de caisses de retraite qui partagent les mêmes objectifs, donne du poids aux gestes posés. De plus en plus de personnes et de groupes sont sensibles à la responsabilité sociale des actionnaires. Aujourd'hui, l'association regroupe 44 membres, soit 25 corporations religieuses, 17 individus et 2 associations.

Les interventions d'actionnaires produisent-elles des résultats? Il ne faut pas se leurrer : ce sont de petits pas sur une longue route. Mais l'important demeure d'aller de l'avant et de généraliser ce mouvement qui recherche l'avènement d'un monde plus juste et plus humain.

L'auteure est
coordonnatrice
du RRSE

SOIRÉE ReLations

Venez célébrer avec nous !

À l'occasion de la parution de son 700^e numéro, la revue vous invite à venir fêter l'événement. Au programme : une table ronde sur la place d'une revue comme *Relations* au sein de la société et de l'Église, de la poésie et de la musique, ainsi qu'un goûter festif.

Le jeudi 26 mai 2005, de 19 h à 21 h 30
à la Maison Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest, Montréal (métro Jarry ou de Castelnau)

Pour en savoir plus, consulter le site <www.revuerelations.qc.ca>

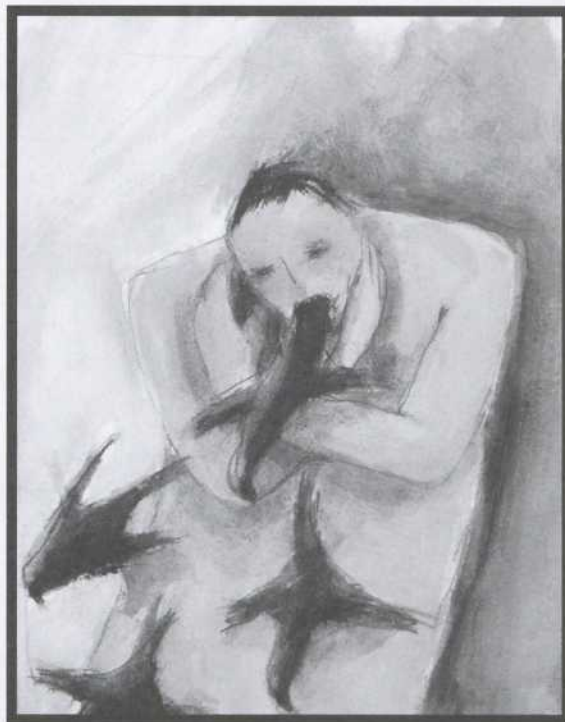
Merci de confirmer votre présence à Jean-Claude Ravet (514) 387-2541, jcravet.relations@cjf.qc.ca
Contribution volontaire : 5 \$

Prochain numéro

Le numéro de juin de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies dans la première semaine de juin. Il comprendra notamment :

- un dossier sur l'alimentation à l'heure de l'industrialisation des aliments et de la spécialisation de l'agriculture. Quel pouvoir avons-nous sur le choix de la nourriture? Comment comprendre et transformer les règles du marché?
- une controverse sur le suicide assisté;
- un « Ailleurs » sur l'Uruguay après l'arrivée au pouvoir de Tabaré Vasquez;
- un regard sur l'islam de Tariq Ramadan;
- la suite de la chronique de Jean-François Casabonne illustrée par Stéphanie Béliveau;
- des œuvres de notre artiste invitée, Aurore Petit.

Recevez, peu avant sa parution, le sommaire détaillé de chaque numéro. Pour ce faire, inscrivez votre adresse de courriel à l'endroit indiqué sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelations.qc.ca>



Aurore Petit, *L'homme aux oiseaux*, 2005

LA VIGILE DU PAJU

Palestiniens et Juifs unis (PAJU) est un regroupement créé en 2000 à la suite de la seconde Intifada. Il tient religieusement une vigile tous les vendredis, à midi, au coin de la rue Peel et du boulevard René-Lévesque, à Montréal. Cette manifestation non violente se poursuit donc, depuis bientôt cinq ans, grâce à la persistance et au courage de nombreuses personnes qui se présentent, à tous les vendredis, beau temps mauvais temps, pour demander la fin de l'occupation israélienne et démontrer leur solidarité avec le peuple palestinien qui lutte pour sa libération.

VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Selon la directrice du Secrétariat national au développement social du Mexique (Sedesol), Josefina Vázquez, 14 femmes par jour perdent la vie au Mexique. C'est ce qu'elle déclarait lors de la cérémonie d'ouverture de la 11^e Assemblée annuelle de l'Association des communes mexicaines (Ammac). Cette violence est d'abord conjugale et familiale. La directrice de Sedesol appelle les autorités mexicaines à faire face à ce grave fléau.

DÉFINITION DU MARIAGE

L'Église unie du Canada a félicité le gouvernement canadien pour avoir déposé un projet de loi offrant une solution bénéfique à tous et toutes dans le débat sur le mariage

entre conjoints de même sexe. « Cette loi aura pour effet de bonifier le mariage, non de le détériorer, de protéger la liberté religieuse, non de la menacer, et de consolider la société canadienne, non de l'affaiblir », a dit Jim Sinclair, pasteur et secrétaire général du Conseil général de l'Église unie du Canada. Cette confession chrétienne protestante, la plus importante au pays, appuie depuis longtemps la reconnaissance civile des partenariats entre personnes de même sexe. En août 2000, son 37^e Conseil général affirmait que les orientations sexuelles, hétérosexuelle ou homosexuelle, étaient un don de Dieu et faisaient partie de la merveilleuse diversité de la création.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

L'organisme de coopération internationale de l'Église catholique du Canada, Développement et Paix, a un nouveau directeur général. Il s'agit de Michael Casey, un gestionnaire qui compte plus de 25 années d'engagement auprès d'organismes communautaires. Monsieur Casey revient tout juste d'un séjour de 14 ans en Asie, où il a travaillé comme directeur de programme dans le cadre d'un projet de développement coopératif bilatéral aux Philippines. Il succède à Richard Renshaw qui était directeur intérimaire depuis mars 2004.

VIOLENCE AU NÉPAL

La Canadienne Louise Arbour, Haut-commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, a récemment dénoncé les moyens employés par les insurgés maoïstes au Népal pour tenter de faire avancer leur cause, ainsi que les abus commis par les agents de l'État, rappelant aux deux parties

leurs obligations de rétablir la paix. Elle soulignait également que, partout dans le monde, leaders politiques et militaires devront désormais répondre de leurs crimes devant la loi. Selon elle, la population népalaise est soumise, en conséquence du conflit armé, à « une violence et brutalité qui atteint une échelle stupéfiante ». Madame Arbour a ainsi voulu rappeler qu'il est du devoir de chaque gouvernement confronté à une insurrection de mobiliser tous ses efforts pour y mettre fin.

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS

Des experts de l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) préconisent un suivi généralisé des organismes génétiquement modifiés, ce qui paraît « non seulement indispensable mais aussi tout à fait réalisable ». Selon la FAO, « les objectifs environnementaux doivent également comprendre la conservation et la protection des ressources naturelles fondamentales, comme le sol, l'eau et la biodiversité ». La FAO encourage les associations de défense de l'environnement, les groupes d'agriculteurs et les organisations communautaires à unir leurs efforts dans ce dossier. Elle se déclare prête à faciliter ce processus, de même que d'autres organismes et centres de recherche, nationaux et internationaux, et à encourager l'adoption de programmes de vigilance très rigoureux.



Liban : quel avenir?

Depuis l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février dernier, la Syrie, mise en cause, a été obligée de retirer ses troupes de la plupart du territoire libanais. Ce qui ressemblait à un rêve irréalisable aux yeux de nombreux Libanais commence à devenir réalité.

FADI HAMMOUD

L'auteur est
journaliste libanais

Cette décision prise par le président syrien, Bachar Al-Assad, le 5 mars, sous le poids des pressions libanaises, arabes et internationales, met fin à la présence militaire syrienne au Liban – qui dure depuis trois décennies – et ouvre une nouvelle page dans l'histoire tumultueuse du Liban et des relations libano-syriennes.

LA PAX SYRIANA

Depuis la décision, en juin 1976, du président syrien défunt, Hafez Al-Assad, père de l'actuel président, de déployer ses troupes sur le territoire libanais sous le prétexte de mettre fin à la guerre civile, les Libanais ne pouvaient que rêver d'un jour où ils récupéreraient leur souveraineté complète. Ce fut un rêve parce que jusqu'à l'été 2004, les puissances internationales et régionales, appuyaient – ou du moins ne contestaient pas – la présence militaire syrienne au Liban. Les États-Unis ont depuis 1976, à part une brève période entre 1982 et 1984, laissé à la Syrie le soin de calmer la situation au Liban et d'empêcher l'alliance des par-

tis de gauche de remporter la guerre civile, alliance connue sous le nom de Mouvement national, présidé par le défunt Kamal Joumblatt, et alliée à l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP).

Durant les décennies suivantes, Washington n'a pas changé de politique envers la Syrie ni envers le Liban, laissant le dernier aux soins de Damas, qui, en contrepartie, rendait des services importants à l'unique superpuissance. Ce fut le cas notamment durant l'invasion du Koweït en 1990 par le président irakien déchu, Saddam Hussein. Le président syrien sut monnayer son appui à la coalition internationale contre l'Irak pour obtenir des États-Unis leur consentement pour qu'il gère les affaires du Liban comme bon lui semble et supervise l'application des Accords de Taëf (ville saoudienne où les accords ont été signés), conclus en 1989, pour mettre fin à 15 ans de guerre civile. Depuis cette date, la Syrie a pu faire et défaire les gouvernements au Liban à sa guise, avec l'approbation, sinon le désintérêt, de la communauté internationale.

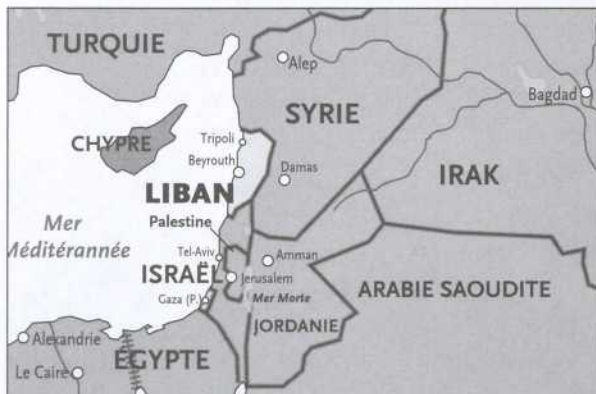
Durant cette période, la Syrie appliqua les Accords de Taëf d'une façon très sélective, ignorant certains articles très importants, afin de préserver son hégémonie sur le pays. Deux articles en particulier ont été négligés. Le premier concernait la mise en marche d'un processus visant à abolir le « confessionnalisme politique » (système de répartition des pouvoirs entre les différentes communautés religieuses et considéré comme la première source de tensions entre elles). Le deuxième concernait le retrait des forces syrien-

nes du pays vers la plaine de la Békaa, qui longe la frontière avec la Syrie, deux ans après les réformes constitutionnelles préconisées par les Accords de Taëf. Le retrait final des troupes syriennes vers la Syrie avait été lié au retrait des forces israéliennes qui ont occupé une partie du Sud Liban depuis 1976, et à la conclusion d'une paix globale entre les Arabes et Israël.

Les puissances internationales ayant fermé les yeux sur la situation au Liban, la Syrie n'a senti durant les 15 dernières années aucune obligation de retirer ses troupes du Liban. Par contre, elle a déployé de grands efforts pour renforcer sa mainmise sur le pays, tout en essayant de transformer le système délicat de répartition des pouvoirs entre les différentes communautés, avec ses différents centres de pouvoir, en une copie du système dictatorial mis en place par Al-Assad père en 1970. Tandis que le système libanais nécessitait pour fonctionner, des compromis entre les différents acteurs politiques (surtout confessionnels), ce qui permettait à la société de s'exprimer d'une certaine façon et selon certaines règles, le régime syrien tenta de se reproduire au Liban en tant que dictature militaire. Ces efforts ont culminé avec l'élection de l'ancien commandant de l'armée libanaise, le général Émile Lahoud, connu pour ses liens étroits avec les dirigeants syriens, à la présidence de la république, en 1998, malgré l'opposition de plusieurs acteurs politiques libanais importants, tel Rafic Hariri et son allié le plus proche, Walid Joumblatt, chef du Parti progressiste socialiste et dirigeant incontestable de la communauté druze.

RÉSURGENCE DU LIBAN

Damas ne se contenta pas de faire élire Émile Lahoud, mais l'appuya dans toutes ses démarches visant à marginaliser des alliés peu fiables à ses yeux,





soit à cause de leur prépondérance au sein de leurs communautés religieuses, comme ce fut le cas de Walid Joumblatt, soit à cause de leur poids important au niveau local ou international, comme ce fut le cas de M. Hariri. Ce fut une erreur majeure, suivie d'autres plus graves. En s'aliénant l'appui de ces deux personnalités, la Syrie se privait de deux alliés précieux qui ont prouvé leur importance vitale à plusieurs occasions. Cette erreur fut répétée durant l'été 2004. Malgré les mises en garde répétées de la France, des États-Unis et des Nations unies, insistant sur la nécessité de respecter la constitution libanaise, et malgré l'opposition de plusieurs secteurs de la société libanaise, le régime syrien imposa l'amendement de la constitution pour rallonger le mandat d'Émile Lahoud pour trois années supplémentaires. Mais Paris et Washington avaient déjà répliqué à cette décision en poussant le Conseil de sécurité de l'ONU à adopter, le 2 septembre, la résolution 1559 appelant la Syrie à retirer complètement ses troupes du Liban. Le but était clair. Les États-Unis voulaient affaiblir la Syrie pour la punir à cause de l'appui qu'elle apporte à tous ceux qui s'opposent à leur occupation de l'Irak et à l'occupation israélienne des territoires arabes. D'où la décision américaine de mettre le Hezbollah libanais sur la liste des organisations considérées comme terroristes par l'administration américaine.

Ainsi, Damas se trouva non seulement face à une alliance inattendue entre Paris et Washington, mais aussi entre musulmans et chrétiens libanais. En forçant la main de M. Hariri pour accepter l'allongement du mandat de M. Lahoud, Damas le poussa avec M. Joumblatt à rejoindre l'opposition chrétienne traditionnelle à l'hégémonie syrienne dans le pays. Le mouvement de protestation populaire qui s'ensuivit fut si large que le régime prosyrien en place se trouva rapidement très isolé. L'assassinat de Rafic Hariri et la façon suspecte avec laquelle les autorités libanaises ont essayé de leurrer les gens en avançant la théorie d'un attentat sui-

cide n'ont servi qu'à faire exploser une population en colère.

La Syrie, qui a été obligée de se plier aux exigences de la résolution 1559, essaie de limiter les dégâts, non négligeables, avec des moyens pas très adéquats. Outre l'obligation de renoncer à la stratégie en vigueur depuis presque 30 ans, le régime baasiste syrien se trouve menacé dans sa survie même. En perdant son hégémonie au Liban, le régime risque de se retrouver affaibli, même en Syrie. En même

l'occupation israélienne et se bat toujours pour libérer les fermes de Chebaa dans le sud du pays. En même temps, et à cause aussi de son appui à plusieurs organisations palestiniennes, le parti risque de subir la vengeance d'Israël qui a déjà touché plusieurs de ses dirigeants. Pour cela, plusieurs dirigeants de l'opposition, comme M. Joumblatt et Mme Bahia Hariri, députée et sœur du



temps, comme une partie importante de l'opposition libanaise est très hostile à ce régime, les élections législatives prévues en mai 2005 pourraient favoriser un gouvernement libanais qui ne soit pas très enclin à entretenir des relations amicales avec Damas, même après le retrait total de ses troupes du pays.

Bien sûr, cela pourrait avoir des implications très graves pour la stabilité du Liban, surtout que la résolution 1559 insiste sur le désarmement du Hezbollah et des organisations palestiniennes. Mais cette clause risque d'aggraver les tensions existant entre les différentes communautés libanaises à ce sujet. Le Hezbollah, considéré aujourd'hui comme la force majeure au sein des chiites libanais (la plus grande communauté au pays), a joué le rôle principal dans la libération du Liban de

défunt premier ministre, ont insisté pour que cette question ne soit abordée qu'entre Libanais et dans le cadre d'un accord sur la politique à suivre dans ce domaine à l'avenir.

Mais d'autres forces d'opposition trouvent là l'occasion de contester le rôle du Hezbollah, même si cela pourrait intensifier les tensions entre Libanais, afin de rétablir un rapport de forces qui leur serait plus favorable. Ceci pourrait remettre en cause l'unité fragile du Liban et expliquerait en même temps la capacité inhabituelle de mobilisation populaire de toutes les formations politiques libanaises. Les manifestations massives ressemblent plutôt à un bras de fer qui pourrait décider de la nature du nouvel équilibre au sein du nouveau régime libanais qui tarde à naître jusqu'à présent. ●

Josée Lambert,
La place des martyrs
à Beyrouth



Les CRE : une avancée ou un recul dans le développement régional?

Les CRE ne sont plus tenues d'intégrer les divers porte-parole de la société civile, comme c'était le cas avec les CRD. En clair, cela signifie la seule influence des lobbies des grandes entreprises.

GUY PAIEMENT

Après des années à réclamer un plus grand pouvoir local pour mieux maîtriser leur développement, les régions avaient obtenu du gouvernement un outil: le CRD. L'originalité de cette structure résidait dans l'obligation qui était désormais faite à tous les intervenants en développement régional de s'asseoir ensemble pour établir et mener à bien un plan de développement régional. En plus des élus, on y retrouvait des représentants du milieu des affaires, du milieu scolaire, des syndicats et des groupes communautaires. Bref, tous ceux qui étaient intéressés à mettre en place une démocratie économique et sociale pour leur région se retrouvaient ensemble et pouvaient débattre de projets intégrés.

Pour avoir effectué une recherche auprès de certaines de ces nouvelles instances, j'ai pu constater comment les représentants des différents milieux parvenaient peu à peu à s'approprier mutuellement et à trouver des solutions qui tenaient compte des multiples réalités en présence. Ce qui se dessinait dans les échanges ne visait pas seulement à avaliser les projets des élus ou de certains entrepreneurs locaux, mais bien à négocier des projets structurants pour l'ensemble du milieu. À titre d'exemple, un projet de piste cyclable devait tenir compte des impacts éventuels du projet sur les marchands de la municipalité, ne pas

encourager les jeunes employés à abrégé leurs études pour y travailler et intégrer dans les haltes projetées un organisme d'insertion de jeunes « racrocheurs » dans la location et la réparation des bicyclettes. La présence physique des divers intervenants assurait ainsi la prise en compte des diverses forces agissantes dans le milieu et créait peu à peu une culture d'entrepreneuriat collectif qui rendait possible un développement régional original. Les groupes moins fortunés comme les organismes communautaires autonomes, les groupes de femmes et les artistes y trouvaient un lieu de parole et d'influence certaine sur les décisions qui orientaient le développement qui se mettait en place.

UN REcul POUR LA DÉMOCRATIE

Le gouvernement Charest a fait fi de cette évolution vers une plus grande démocratie économique et sociale. La CRE a supplanté le Conseil régional de développement. Les élus ne sont plus tenus d'intégrer les divers porte-parole de la société civile. Ils font appel aux conseillers qu'ils veulent. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir que les intérêts à court terme de certains acteurs économiques prendront désormais de plus en plus d'importance et qu'ils risquent fort de ne pas être remis dans le contexte social de la région et de son avenir pluridimensionnel. L'affirmation toute récente du nouveau ministre du travail est cohérente avec ce changement de cap. Il soutenait, en effet, comment il était

fier d'avoir, comme maire, convaincu Wal-Mart de s'installer dans sa région, sans s'interroger sur la qualité des emplois créés, les conséquences pour le développement des marchés locaux et l'absence d'avenir pour les jeunes.

UN REcul POUR LES FEMMES

Ajoutons qu'une étude récente sur l'intégration des femmes dans les prises de décision régionales conclut à une diminution du nombre de femmes dans les nouvelles instances et donc à un recul certain de leur présence dans les lieux de décision. Alors qu'on visait une certaine parité dans l'exercice des responsabilités, « le pourcentage de femmes dans les CRE est de 27 %, alors qu'il était de 30,3 % au sein des CRD » (Conseil du statut de la femme, *Info-régions*, février 2005, p. 6). Ce recul me paraît représentatif d'un recul plus global de la démocratie économique, laquelle ne se restreint pas à la possibilité de travailler à n'importe quel prix et de grossir les taxes de la municipalité. La complexité croissante de notre société risque alors de ne pas être prise en compte. Les élus ne peuvent plus asseoir une démocratie politique sans intégrer une démocratie économique concrète et sans tendre vers un véritable développement social projeté comme horizon. Pour ne pas en tenir compte, les nouvelles CRE nous ramènent en arrière. Elles secrètent déjà des oppositions qui ont toutes les chances de retarder l'intégration de toutes les forces vives pour faire face collectivement aux nouveaux défis qui nous sollicitent. ●



Depuis avril 2004, les Conseils régionaux de développement (CRD) ont été remplacés par les Conférences régionales des élus (CRE). Cette restructuration assure aux élus municipaux une majorité des voix au sein du conseil d'administration chargé de planifier le développement économique des

régions alors qu'au sein des CRD, les représentants de divers secteurs de la société civile étaient majoritaires. Un an après son instauration, la réforme a-t-elle constitué une avancée démocratique et favorisé le développement des régions ou l'a-t-elle, au contraire, desservi?

La démocratie participative ne peut en aucun cas constituer la base démocratique d'une communauté politique, même si elle peut y contribuer.

GUY DUFRESNE

Depuis plus de 30 ans, la quête de l'efficacité a conduit les gouvernements du Québec à développer, dans l'espace régional, une version instrumentale de la démocratie, par le biais de la participation. La multiplication des formules de concertation et de partenariat s'est accompagnée de l'évitement systématique d'une instance élective régionale redevable aux citoyennes et aux citoyens.

DÉRIVE CORPORATISTE

La participation des groupes de pression – ou lobbies – dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques tend à en réduire le caractère public et à augmenter le contrôle privé. Il y a là une dérive corporatiste qui permet de satisfaire certains intérêts des groupes participants, mais aussi le risque de servir de caution à des décisions de l'État central qui désamorce de la sorte des oppositions potentielles.

En effet, la région apparaît comme étant l'espace naturel des corporatismes, où de nombreux groupes d'intérêts agissent sur des politiques et des budgets publics sans être redevables aux citoyens. La citoyenneté s'inscrit pourtant dans l'existence même d'une communauté politique, quand les

citoyens se manifestent comme juge et partie dans l'exercice électoral. L'élection se présente alors comme la manifestation d'une volonté partagée, bien que marquée par la pluralité, d'une recréation de la communauté politique. Se situant tout à la fois en amont et en aval des multiples formes de participation, l'élection rend possible la légitimité et la responsabilité démocratiques des élus face à la communauté politique.

Les groupes de pression jouent le jeu de la « démocratie participative » sans pour autant couvrir la totalité du champ de l'action citoyenne. Ces groupes, qu'ils soient issus du monde des affaires, des mouvements syndicaux ou sociaux, ont pu ainsi faire l'économie de l'action politique auprès des citoyens du territoire régional, donc de la communauté politique.

Quand les groupes organisés s'expriment dans l'espace public, c'est déjà la société politique qui se manifeste et qui nécessite un minimum de régulation et d'arbitrage politique pour être autre chose qu'un simple marché. Ce qui est en jeu, c'est l'action des citoyens sans distinction, non pas des plus riches ou des plus militants, mais des citoyens qui forment une communauté politique non réductible à un marché d'intérêts où se négocient des arrangements qui sont soustraits à leur jugement.

Dans le mouvement actuel, la participation n'est plus un concept automatiquement lié à celui de la démocratie; elle devient une notion auto-

nome, ce qui entraîne une valorisation de la mobilisation des individus en soi, en laissant de côté parfois les institutions démocratiques.

UN USAGE PRIVÉ DU POUVOIR PUBLIC

L'absence d'élus régionaux fait en sorte que la région apparaît comme un objet de convoitise, tant pour les élus municipaux ou provinciaux que pour les multiples groupes de pression. Pourtant, il ne suffit pas de faire la somme des intérêts spécifiques engagés dans la gestion des politiques publiques pour dégager l'intérêt général de la communauté politique concernée. La démocratie élective fondée sur le jugement des citoyens permet pourtant de rendre tout à fait légitime le démarchage politique des groupes de pression.

À cette condition, la participation de ces groupes au processus décisionnel acquiert une légitimité en raison précisément de sa contribution au processus politique préalablement fondée sur l'élection. La démocratie participative ne peut en aucun cas constituer la base démocratique d'une communauté politique, même si elle peut y contribuer. Considérée isolément, la participation des groupes de pression conduit à des arrangements entre les élites et le gouvernement, à la constitution d'un régime de courtisans. C'est pourquoi une communauté politique fondée sur les citoyens sans distinction demeure le critère premier de la démocratie, la démocratie participative apparaissant comme seconde. ●



Est-ce nous en moi?

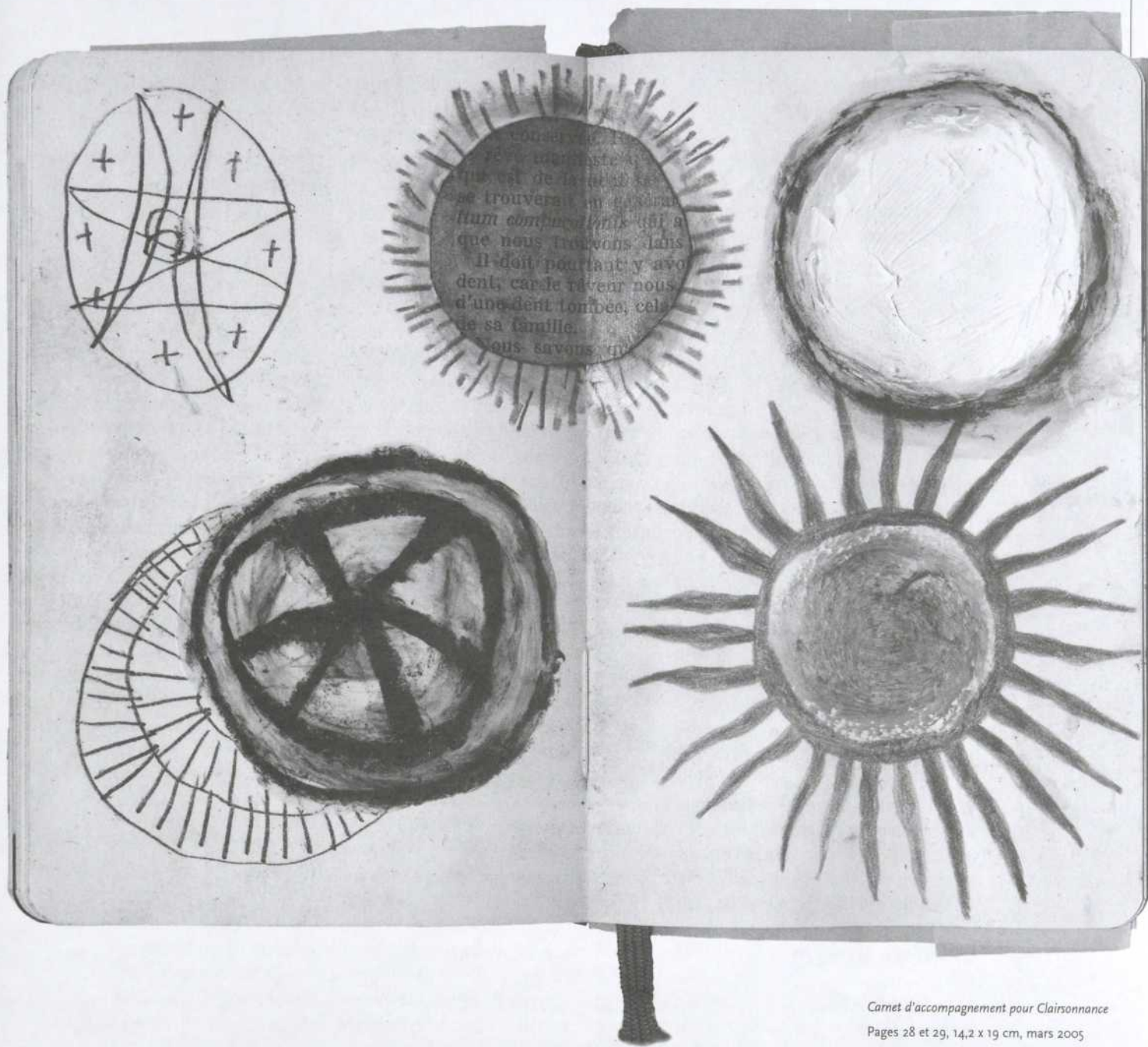
TEXTE : JEAN-FRANÇOIS CASABONNE
ILLUSTRATION : STÉPHANIE BÉLIVEAU

J'attends la sublime. Elle est sur le seuil de poindre dans sa Hyundai sport. Je vis mes rêves, et mes rêves vivent en moi. La cendre que je deviendrai se retrouvera dans la sève de l'arbre qui regarde l'église, chez nous, pas loin des cerisiers, à côté de ma mère et de mon père. Une présence bienveillante. Mon corps est la scène de ma vie. Ma vie le traverse, le herse, l'occupe de tout son long, de toute son onde. Parfois, la mort m'attire, elle gronde. Éteindre le feu de la vie est absurde. Mes mains et mes pieds sont des soleils. Mon corps serait prisonnier qu'il se départiculariserait et irait visiter le dehors. Une grimace à Bob Moral. Je ne pense plus, j'intègre. Je ressens la vie, dans ses gonades. Je gondole. Bob Moral est celui que je connais qui est le plus policier de la terre. Ami, tu l'as sûrement croisé, un jour de feu rouge brûlé, un jour d'hyper gêne devant une hyper belle fille qui transporte des sacs d'épicerie trop lourds et, au lieu d'aller l'aider, tu décides que non, pour qu'elle ne pense pas que tu la dragues. Salut Bob Moral!

Le soleil entre par mes narines. Petits points chauds, infiniment chauds et denses, serrés sur ma nuque. Mes souvenirs sont loin, dispersés, la grâce s'accroche. J'ai beau ne me rappeler de rien, la présence se la colle douce, et les papillons, lunules sur mon iris. Je suis inquiet. J'ai toujours été inquiet depuis que maman m'a oublié dans un autre pays. Je n'arrive pas à me coucher le soir. Mais quand je suis couché, le matin, je n'arrive pas à me lever. Où est le papier pour s'essuyer? Pourvu qu'ils ne trouvent pas ma merde. La toilette est un centre d'achat. Mon moteur est fendu, les freins ne freinent plus et la carrosserie pourrit. L'oiseau, le jaseur des cèdres, s'écrase dans ma vitre. Les enfants s'interposent à ma marche à reculons. L'école est gardée par

deux religieuses et Étienne joue aux cartes dans le sous-sol de l'école. Nous chantons. Par la fenêtre, les enfants font les pitres en cassant les bords de route. Je reviens avec Étienne, je ne trouve plus les toilettes. Devrais-je vendre tout ce qui m'appartient et partir loin d'ici, en gitan? Je suis las de la ronronitude, de l'attente incessante. Il y a en nous un constant censeur, comme Bob Moral. Mais il y a aussi en nous, un constant ascenseur, comme Jack Extase.

La chèvre court dans la montagne de labours, elle broute des tasses. Je la vois dans un télescope. Elle boit à même une bouteille de whisky, elle découvre une multitude de pierres précieuses, saphirs et émeraudes. Ursule oublie de me saluer, elle part pour l'Europe. Elle est mon étoile. Je pleure. Elle aussi. C'est confus et vaste. Les cerfs-volants s'emmêlent. J'ai perdu les clés du vent, je les cherche dans la vase. La famille se dissout, l'appartenance s'effrite. Pourquoi suis-je vidé de ma substance? Mon âme asphyxie. Une bailleresse de fonds m'allaité? Je suis si seul parmi le monde des vivants, si seul. J'espère la plénitude et je suis au seuil de l'amertume. Je n'arrive pas à faire de l'armoire que je suis une multitude de petits tiroirs, une armoire, fouillis d'intensité stérile. Je n'arrive pas à combler les hommes et les femmes qui m'entourent et vice versa. ●



Carnet d'accompagnement pour Clairsonance
Pages 28 et 29, 14,2 x 19 cm, mars 2005
Techniques mixtes sur carnet moleskine



SITES INTERNET

EN QUÊTE D'HUMANITÉ

WWW.HUMAINS-ASSOCIES.ORG
WWW.CYBERHUMANISME.ORG

Association française sans but lucratif fondée en 1984 et présente sur le Web depuis 1995, Humains associés cherche à créer un vaste réseau où les thèmes de l'écologie, de la guerre, des droits de la personne et de l'éthique à l'heure de la technoscience sont réfléchis sous l'angle du rapport de l'humain à la Terre.

Leur texte fondateur, «Manifeste planétaire», invite à la solidarité au nom de cette humanité qui unit les hommes et les femmes, à travers le monde, malgré leurs différences et même leurs divisions. Il se termine ainsi: «La terre aussi est unique, ne la gâchons pas, ne nous gâchons pas.»

Humains associés s'est fait connaître tout particulièrement en 1988 par une campagne d'affichage publique interactive dans le métro parisien, type dazibao (journal public) où les passants étaient incités à exprimer, sur de grands panneaux blancs, leurs sentiments sur le thème: «Et si on parlait d'amour...» Des centaines d'affiches ont été ainsi couvertes de graffitis; de la banalité au vulgaire,



inévitables, en passant par des propos poétiques et ludiques et tantôt des aphorismes rafraîchissants. Un bon nombre ont été recueillis sur leur site. D'autres campagnes publicitaires ont suivi: «Aux âmes citoyens»; «Aimé soit qui terre y pense».

L'association publie la revue *Intemporelle* dont on retrouve la plupart des articles sur le site. Elle y anime aussi des forums de discussions sur divers thèmes: l'écologie; la guerre et

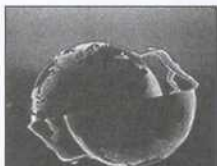
l'après-guerre en Irak; la beauté; nouvelles technologies; l'humanitaire; l'antisémitisme et le racisme... À propos du 60^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, on retrouve des

les humains associés

témoignages qui méritent le détour. Un texte de Boris Cyrulnik, ce psychiatre à qui on doit le fameux concept de «résilience», attire particulièrement l'attention. Arrêté à l'âge de six ans avec ses parents, un inspecteur français lui fit comprendre qu'il fallait qu'on l'élimine parce que plus tard il deviendrait un ennemi de la société. «J'ai appris cette nuit-là que j'étais



destiné à commettre une faute qui méritait une mise à mort préventive.» Son géolier allemand pleurait devant des photos de sa famille, de son enfant qui lui ressemblait tant. Ce même Allemand frappa à coups de crosse des enfants marchant trop lentement vers les wagons à bestiaux qui allaient les mener au camp d'extermination. Cyrulnik montre l'étrange parenté entre le conformisme déresponsabilisant qui libère de l'angoisse et la griserie de



L'état des lieux.

la soumission à un chef. Être un simple rouage peut aussi être exaltant. C'était au nom de l'humanité que la personne obéissante à un chef participait au crime contre l'humanité. «Surhommes dérisoires soumis à des demi-dieux absurdes, les nazis ont provoqué une déflagration mondiale, un massacre inouï pour une bagatelle idéologique,

une théorie navrante. Ils ont récité des fables riquiqui où ils se sont donné un rôle grandiose. Le panurgisme de ces moutons intellectuels leur a offert une brève illusion de grandeur. Ils avaient besoin de haine pour légitimer et exalter leur programme délirant, car dans

le quotidien c'est la banalité et la soumission qui caractérisaient leur projet. Mais n'y a-t-il que les nazis pour fonctionner ainsi?» Cette phrase, qui conclut l'article, fait mal. Car 60 ans plus tard, ce passé ne cesse de nous hanter. La société fabrique encore des hommes comme des rouages. La longue œuvre du jugement critique, de la responsabilité, d'une conscience éveillée au monde est plus que jamais une tâche nécessaire. Ce site, qu'il faut marquer d'un signet, offre de quoi s'y exercer.

JEAN-CLAUDE RAVET

VIDÉO

THE FOG OF WAR (Brume de guerre)

RÉALISATION: ERROL MORRIS
PRODUCTION: @RADICAL.MEDIA ET SENART FILMS
ÉTATS-UNIS, 2003, SOUS-TITRES FRANÇAIS, 107 MIN.

The Fog of War présente les «onze leçons de vie politique de Robert S. McNamara», secrétaire à la Défense au début de la guerre du Vietnam. McNamara s'est fait connaître en attirant sur lui le mépris d'une génération de militants pacifistes et anti-impérialistes. La qualité de ce documentaire oscarisé saute aux yeux avec son alternance d'images d'archives et de plans fixes de l'entrevue d'un octogénaire à la fois digne et sensible. Le tout enveloppé par la belle musique de Philip Glass.



Il s'agit du bilan qu'effectue un personnage dont la carrière fut profondément marquée par la guerre. On peut, par exemple, entendre ce prédécesseur de Donald Rumsfeld relater une discussion avec Fidel Castro, en 1992, où l'on apprend les dessous terrifiants de la crise des missiles survenue 30 ans plus tôt. Ce film fait ressortir la

Deuxième Guerre mondiale, puis à celle du Vietnam, ne constituait que l'accomplissement minutieux de ses fonctions dans l'armée et le gouvernement. Il a suivi les ordres; il était un spécialiste. Après l'obtention d'un MBA à Harvard, en 1939, il devient of-

nant sa présidence de 13 ans à la Banque mondiale.

Il avoue quand même avoir un problème de casuistique: comment un acte peut-il être immoral quand on perd, et moral quand on gagne? Il nous révèle que c'est son analyse rigoureuse de l'environnement des villes japonaises, construites en bois, qui a mené à l'utilisation de bombes incendiaires ayant tué plus de la moitié de la population de 67 villes nippones. McNamara reprend les paroles, riches d'enseignement, de son ancien supérieur, le général Curtis LeMay: «Si nous avions été du bord des vaincus, nous aurions été poursuivis comme criminels de guerre».

Ce documentaire comporte une mission éducative qui a suscité la publication (en anglais) d'un manuel (Rowman & Littlefield, 2004) et d'un guide de l'enseignant, qui servent à développer la réflexion autour des propos de McNamara (<www.choices.edu/fogofwar/FogOfWar_resources2.cfm>).

JEAN-FRANÇOIS FILION



structure symbolique de l'impérialisme américain par l'entremise du destin d'un homme qui fut jadis comparé à une « machine IBM sur pattes ». *The Fog of War* revêt une valeur anthropologique indéniable en nous rendant accessibles les paroles d'un vieux sage qui raconte un mythe que son peuple reproduit à travers le temps, d'où sa frappante actualité.

Âgé de 85 ans pendant le tournage, Robert S. McNamara sait qu'il va bientôt quitter ce monde et admet qu'il a plusieurs centaines de milliers de morts sur la conscience. Sa participation à la destruction du Japon lors de la



ficier dans l'armée de l'air et travaille pour le département de contrôle statistique. McNamara a incarné de manière ingénue la fusion entre science et guerre en implantant un système de cartes perforées pour maximiser l'efficacité du recrutement des pilotes et des bombardements. Ses méthodes cybernétiques l'ont toujours servi aussi bien chez Ford qu'au gouvernement et, sans doute, pen-

TOM HARPUR
Le Christ païen
Retrouver la lumière perdue

*Un livre audacieux et original
qui remonte aux racines
du christianisme*

Préface de Jacques Languirand
Traduit de l'anglais (Canada) par
Michel Saint-Germain et Élise de Bellefeuille

TOM HARPUR
Le Christ païen
Retrouver la lumière perdue
Préface de Jacques Languirand

Essai
304 pages • 27,95 \$

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

RÉMI AU PAYS DES GÉANTS

Rémi Tremblay (avec Diane Bérard)
LES FOUS DU ROI: IL N'Y A PAS DE CRISE DU LEADERSHIP, IL N'Y A QUE DES LEADERS EN CRISE
 Montréal, Éditions Transcontinental, coll. Commerce, 2004, 118 p.

Voici une porte d'entrée exceptionnelle dans l'univers des grandes entreprises: l'un des patrons d'une grande «boîte» mondiale au bord d'un scandale financier majeur choisit la transparence et publie un livre totalement atypique. Il y analyse, de l'intérieur, les mécanismes et les forces qui conduisent inexorablement au type de «dérapages» d'Enron aux États-Unis, de Parmalat en Italie ou de Cinar au Québec. Il montre comment le pouvoir, dans les entreprises, est passé graduellement des dirigeants aux actionnaires et comment le pouvoir de ceux-ci n'est pas moins tyrannique qu'au temps du grand patronat.

Pour lui, les patrons sont devenus «les nouveaux fous du roi-actionnaire», chargés de satisfaire ses moindres exigences.

Qui est donc Rémi Tremblay? Jeune phénomène à qui la plus grande société de recrutement et de placement de personnel au monde confie en 1989, à 22 ans, la responsabilité d'ouvrir les marchés d'Amérique du Nord en commençant par le Québec. En dix ans, Adecco Québec rattrape et dépasse tous ses concurrents québécois, à l'origine beaucoup plus gros et plus anciens que lui, et Rémi Tremblay est propulsé, en 2002, à la tête des 11 000 employés d'Adecco Canada! À 38 ans, il est patron depuis plus de 15 ans, lui aussi «fou du roi» mais sans jamais pourtant perdre son caractère rebelle. C'est ce qui avait tant impressionné son futur employeur à 22 ans; c'est ce qui a fait de lui un patron hors normes pendant toutes ces années; et c'est ce qui explique l'audace tout à fait inhabituelle du présent ouvrage!

L'auteur retrace, dans ce petit livre, toutes les étapes qui l'ont conduit de

jeune stagiaire non diplômé en France jusqu'à cette sortie intempestive sur la place publique. Il nous fait découvrir, à travers le concret des décisions quotidiennes (y compris des fusions d'entreprises imposées mais funestes, des rationalisations de postes, les rapports avec ses équipes de collaborateurs et d'employés), les enjeux et les multiples choix que doivent affronter les dirigeants. Il n'hésite pas à nommer les personnes, à identifier les compagnies, à critiquer les dérives, à commencer par les siennes. Sa grande question permanente: est-il possible de faire des affaires, de l'économie ou du commerce autrement? Est-il possible de diriger une entreprise qui soit au service de ses clients, ses employés et ses partenaires? Sans être idéaliste ou faussement utopique, peut-on être des patrons ou des leaders qui servent au lieu de se servir?

Seul un jeune rebelle animé de préoccupations éthiques et refusant les commodités diplomatiques de la «langue de bois» pouvait oser lancer pareil pavé dans la mare: proposer que son entreprise, soupçonnée d'être au cœur du troisième plus gros scandale corporatif de l'histoire, se repente publiquement et demande pardon, pour bris de confiance, aux 68 pays qui l'ont accueillie. Oser dire tout haut ce que plusieurs pensent peut-être tout bas, sans même que ses patrons internationaux exigent d'en voir le contenu avant sa publication!

Pourtant, tout n'a pas été facile et pour en arriver là, Rémi Tremblay a beaucoup payé de sa personne, au propre comme au figuré. Il a connu de sérieux ennuis en 1999, a dû prendre des distances face à son entreprise, et n'a pu retrouver sa passion qu'au service d'un nouveau projet d'entreprise, capable d'enthousiasmer ses équipes et ses employés: qu'Adecco Québec, puis Adecco Canada deviennent une référence en terme de compréhension et d'évolution de l'être humain. Que le travail ait vraiment du sens, aussi bien pour les employés d'Adecco que pour leurs clients et partenaires.

Commencé dans l'assurance téméraire de la jeunesse, le parcours de Rémi Tremblay l'a finalement conduit à créer

des «Maisons des leaders», lieux de rencontre où les dirigeants, de tous les milieux, pourront trouver l'espace pour prendre du recul, l'ambiance pour imaginer d'autres possibles et l'oreille attentive à ce qui ne peut se dire nulle part ailleurs.

Les «hautes études commerciales» commencent à intégrer l'éthique à leurs préoccupations pédagogiques. Rémi Tremblay nous en propose un «parcours appliqué». Ce livre imprudent, mais tellement authentique, nuira-t-il à la carrière patronale de son auteur? Pour l'instant, il demeure un conférencier plus en demande que jamais. Serions-nous par hasard discrètement à l'aube d'une ère nouvelle sous les apparences menaçantes de la mondialisation effrénée?

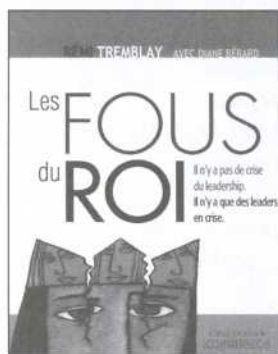
DOMINIQUE BOISVERT

ÉCHO PLANÉTAIRE

Hervé Kempf
LA GUERRE SECRÈTE DES OGM
 Paris, Seuil, 2003, 306 p.

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) suscitent la controverse aux quatre coins du monde. Ultime symbole de l'industrialisation de l'agriculture, les OGM incarnent tant la promesse que les menaces de la science contemporaine. Si certains pensent que ces produits faciliteront une production agro-alimentaire accrue, d'autres redoutent la diffusion de mutations aux effets encore inconnus.

La guerre secrète des OGM retrace l'histoire des OGM de leurs origines jusqu'à l'époque contemporaine. Après la découverte de l'ADN, des chercheurs américains et européens se sont intéressés, au cours des années 1960 et 70, à la manipulation génétique. Largement ignoré par les médias et le public, ce travail scientifique ne sera soumis à aucune surveillance externe. En effet, un congrès tenu en 1975 confirmera l'approche corporative d'un milieu scientifique jaloux de son savoir et de ses prérogatives.



L'ascension de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis marquera un tournant décisif dans le développement des OGM. La montée en puissance de l'idéologie néolibérale, selon Hervé Kempf, facilitera la tâche des chercheurs et des industriels qui misent sur cette biotechnologie. En 1986, l'administration Reagan émettra un règlement qui limitera le droit de regard du Congrès sur la recherche et le développement dans ce domaine, ce qui viendra confirmer l'attitude du milieu scientifique et fera l'affaire des industries concernées. Ainsi, intérêts idéologiques, économiques et scientifiques se trouveront intimement liés.

La guerre secrète des OGM nous confirme que la science ne peut être neutre. La connaissance scientifique forme une partie intégrante de la culture humaine, et son application technologique doit faire référence à une série de jugements qui dépassent la science elle-même. Pour Hervé Kempf, cependant, la mise en marché des OGM a été réalisée sans prendre en compte toutes les considérations sociales, morales et écologiques suscitées par la découverte de cette technologie. La controverse qui émergea au cours des années 1990 fut le fruit de la révolte de groupes et d'individus qui refusèrent l'imposition d'une logique marchande.

En Amérique, le développement des OGM a été influencé par un lobby agrolimentaire qui renforça les parti pris de la communauté scientifique et de la classe politique. La grande industrie allait se montrer d'autant plus agressive dans la poursuite de ses intérêts. Une firme comme Monsanto entamera une action en justice à l'endroit de Percy Schmeiser, un cultivateur de Saskatchewan. Monsanto l'accusera d'utiliser, sans son autorisation, des semences génétiquement modifiées. Le fermier répliquera, à son tour, que les fermes environnantes ont contaminé son champ...

La question des OGM divisa le Vieux du Nouveau Monde, et c'est l'Europe qui devint le terreau d'une contestation qui allait trouver un écho planétaire. Les mouvements écologistes européens remirent en cause une biotechnologie

jusqu'alors triomphante. Ces groupes réussirent, par le biais de brillantes campagnes médiatiques, à éveiller les soupçons de la population et de leurs représentants politiques.

Que savait-on de l'impact des OGM sur la nature et la santé humaine? Cette question était au centre des manifestations écologistes. Il devint, par la force des choses, un thème mobilisateur qui sut rallier les sceptiques issus de tous les horizons idéologiques. Ni l'industrie, ni leurs alliés scientifiques ne surent répondre à cette question fondamentale, et cette incapacité intellectuelle produisit une banqueroute politique.

ÉRIC JABBARI

UNE SYNTHÈSE DES ARTS

Gaétane Dufour

LA MODERNITÉ DEVIENT PATRIMOINE. L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN DE SAINT-LAMBERT

Outremont, Carte Blanche, 2004, 148 p.

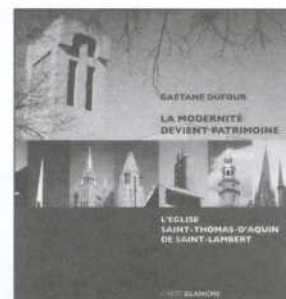
Ce récent livre sur l'évolution des formes architecturales des églises du monde occidental, de 1850 à 1975, expose une manière élégante de s'appropriier un patrimoine. Historienne de l'architecture, l'auteure étudie le cas de l'église moderne de Saint-Thomas-d'Aquin, construite entre 1965 et 1967 en Montérégie. En tant qu'œuvre du réputé architecte Guy Desbarats, cette église se présente comme un lieu de synthèse des arts, avec la contribution des artistes Charles Daudelin, Marcelle Ferron et Claude Bettinger. Le lecteur y trouvera un pan d'histoire socioculturelle du Québec. Voilà un petit livre de référence de bon ton, fruit d'une recherche sérieuse.

La structure des chapitres présente un itinéraire qui va du plus général au plus particulier. Le premier chapitre est susceptible de fournir des points de repères au lecteur néophyte comme au spécialiste. Du Paris médiéval à celui de l'ère industrielle, en passant par la Barcelone de Gaudi, le Chicago de Frank Lloyd Wright, etc., un tour de la question commenté et illustré dépeint le contexte de résistance au changement

du début du XX^e siècle à propos de l'art. S'enchaîne un parcours similaire, cette fois-ci au Québec. Là, il est heureux de constater que le point de vue de l'auteur, familière du patrimoine montérégien, nous permet de découvrir bon nombre d'églises habituellement reléguées à l'ombre de celles de Montréal et qui ne devraient pas demeurer en reste compte tenu de la réputation des architectes qui les ont conçues (pensons à Jean-Marie Roy pour Notre-Dame-de-Fatima, à Longueuil, et à Victor Prus pour St. Augustine of Canterbury, à Saint-Bruno). Quant au deuxième chapitre, il porte sur les étapes du projet de construction de l'église Saint-Thomas-d'Aquin. L'on y apprend que les pourparlers entre les intervenants sur le terrain et le clergé se démocratisent, contrairement au temps de M^{gr} Bourget, par exemple. Les décisions se prennent davantage à la base et les autorités se contentent plus souvent qu'autrement d'esquisser les grands principes généraux. Le troisième chapitre présente les formes de l'église achevée. L'étude devient ici méticuleuse, empreinte d'un souci du détail qui mérite d'être salué. Avec le deuxième chapitre, il est le cœur du livre et les illustrations en couleur accompagnant la lecture donnent un bon aperçu de la silhouette de l'édifice.

On y remarque la récurrence des arcs déprimés qui ponctuent l'ensemble. L'architecte Guy Desbarats lui a ainsi conféré une unité et un style identificateur. Le brutalisme, un courant né de la contestation de l'architecture dite «internationale», est aussi à l'honneur à Saint-Thomas-d'Aquin. En témoignent de grands pans de murs aveugles ainsi que les marques des coffrages laissées sur la surface de l'enceinte.

Enfin, le quatrième chapitre nous fait connaître M^{gr} Gérard-Marie Coderre, l'évêque du diocèse, dont l'autorité en art sacré s'étendait jusqu'aux confins de la province. Par la suite, il est question des artistes impliqués. L'aspect tactile des bronzes de Charles Daudelin pro-





longe la rugosité du brutalisme. Il aurait collaboré étroitement avec l'architecte pour les intégrer au lieu, donnant du crédit à l'idée d'architecture-sculpture. Quant à Marcelle Ferron, elle aurait recouru à une technique d'avant-garde, maîtrisée lors d'un séjour à Paris, pour la production de son vitrail. Il ne semble pas que l'insertion de matériaux synthétiques le fasse vieillir prématurément. Et que dire de l'œuvre de Claude Bettinger? Il s'agit d'une arcade superposant deux matériaux: le fond en métal doré et la surface en verre gravé. La forme avait été obtenue par une soustraction du béton sur la surface de l'abside.

Bref, l'auteure nous présente la création d'un monument où la convergence de personnalités à la réputation internationale est à l'origine de l'intégration des arts à l'architecture, un courant qui perdure.

RICHARD GAUTHIER

UN TÉMOIN POUR AUJOURD'HUI

CLAUDE RYAN, MON TESTAMENT SPIRITUEL

Montréal, Novalis, 2004, 204 p.

L'ouvrage est constitué de 12 discours prononcés par Claude Ryan devant divers publics, entre 1997 et 2003. On y trouve aussi le texte, reconstitué par l'auteur, d'une entrevue conduite par le regretté Roland Leclerc.

Les textes sont présentés autour de cinq axes: le rôle des laïcs dans l'Église catholique; l'avenir de la foi chrétienne; la pertinence de l'Église dans le monde d'aujourd'hui; l'éthique et la politique; la doctrine sociale de l'Église. Un tel agencement comporte le grand avantage d'offrir une approche logique du développement de la pensée de l'auteur. Ce choix laisse toutefois une impression de

redites au cours de la lecture. C'est là une limite inévitable de ce genre de recueil.

Le premier intérêt du «testament spirituel» consiste à nous faire connaître le testateur lui-même. Ceux qui ont côtoyé et fréquenté l'auteur trouveront plaisir à renouer avec celui qu'ils ont connu, aimé et admiré. Les autres découvriront un être de haute stature intellectuelle et d'une grande droiture, humble et courageux.

Claude Ryan amène le lecteur à l'accompagner dans un retour réflexif sur les trois «carrières» qu'il a vécues. Par exemple, il n'hésite pas à revenir sur le fameux épisode de «la main de Dieu»; il s'en explique et affirme simplement que ce n'était pas la bonne manière d'exprimer sa conviction profonde que Dieu accompagne chaque personne dans sa vie de tous les jours. Bien que fortement engagé dans sa foi et dans son appartenance à l'Église, Ryan ne se départit jamais de sa liberté et de sa force principale: une capacité d'analyse rigoureuse fondée sur des faits, ce qu'il appelle lui-même sa «nature raisonneuse et critique». Ses 17 années passées au service de l'Action catholique (1945-1962) ont marqué tout son parcours professionnel, comme journaliste au *Devoir*, puis comme homme politique.

Mais le livre est loin d'être une autobiographie. Il est d'abord et avant tout un essai sur la valeur et la pertinence de l'engagement laïque dans l'Église et dans la société. Ryan part de son expérience concrète. Toutefois, son analyse est basée sur un certain nombre de recherches sociologiques, sociopolitiques ou socioreligieuses. L'influence de John Henry Newman, abondamment cité d'ailleurs, est majeure. Les livres et les articles d'auteurs modernes, notamment américains, ne sont pas pour autant négligés.

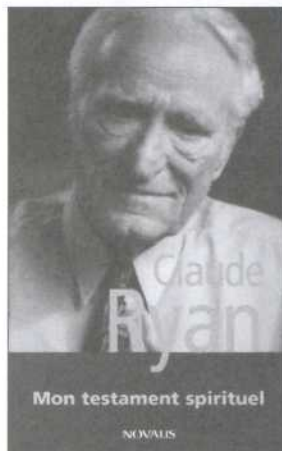
J'ai été particulièrement intéressé par ses propos d'une lucidité décapante sur l'Église, en particulier ici, au Québec. Il déplore avec à-propos la quasi

absence des laïcs dans les processus décisionnels (*decision-making*). «[...] ces processus sont rendus impossibles par l'enfermement dans des modes de fonctionnement empreints de cléricisme [...] sans qu'intervienne un apport significatif des laïcs» (p. 72). L'ancien journaliste insiste à plusieurs reprises sur la nécessité que s'exprime, par des mécanismes adéquats et structurés, une véritable opinion publique dans l'Église.

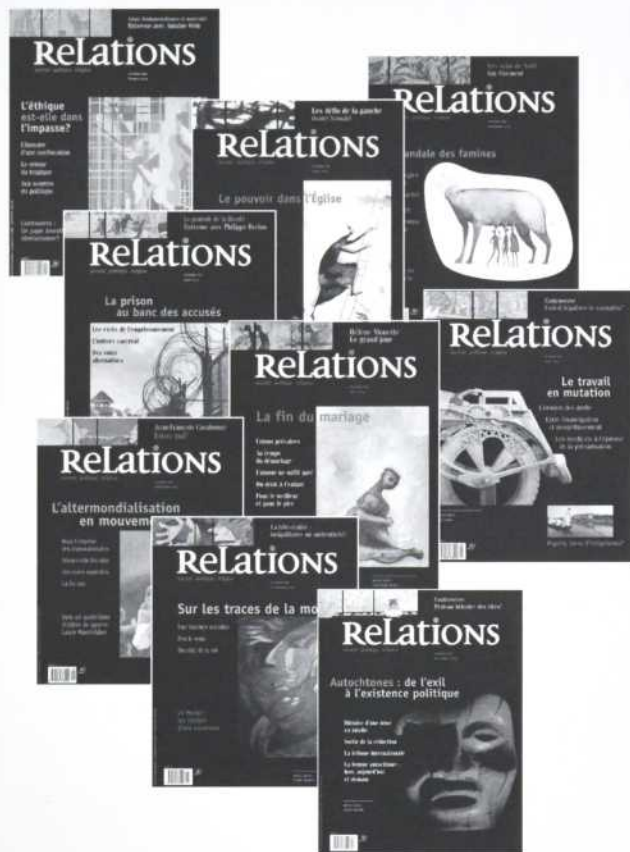
Ryan entrevoit un renouveau possible de la présence de l'Église dans la société québécoise et dans le monde grâce à la force du témoignage de baptisés formés et informés. Pour lui, le témoignage est primordial dans une société où il y a accroissement de l'incroyance et perte des points de repère que pouvait offrir l'Église institution. Son regard sur les 50 dernières années est sans complaisance ni nostalgie. L'auteur invite plutôt le lecteur à se centrer sur les aspects positifs de notre époque et sur les chances renouvelées qu'elle offre de vivre et de croire en vérité. C'est pourquoi le témoignage personnel des chrétiens, hommes et femmes, lui paraît plus que jamais incontournable, notamment l'engagement social qui est un devoir de conscience pour le chrétien. Sur ce dernier point, les pages sur la doctrine sociale de l'Église, appliquée au milieu québécois, sont particulièrement concrètes et éloquentes.

Les responsables de l'Église catholique auraient avantage à entendre et à suivre certaines de ses suggestions d'*aggiornamento*. Les hommes et les femmes politiques ainsi que les professionnels des médias pourraient aussi trouver dans la lecture de ce livre de quoi méditer sur la qualité et la responsabilité de leur engagement dans la cité. Enfin, pour quiconque cherche à vivre sa vie dans l'intégrité et l'authenticité, ce testament spirituel s'avère stimulant.

MICHEL STEIN



Vous avez manqué un numéro?



Numéros de *Relations*
encore disponibles :

- Le scandale des famines**
(N° 689, DÉCEMBRE 2003)
- L'éthique est-elle dans l'impasse?**
(N° 690, JANVIER-FÉVRIER 2004)
- Le pouvoir dans l'Église**
(N° 691, MARS 2004)
- Le travail en mutation**
(N° 692, AVRIL-MAI 2004)
- La prison au banc des accusés**
(N° 693, JUIN 2004)
- La fin du mariage**
(N° 694, JUILLET-AOÛT 2004)
- L'altermondialisation en mouvement**
(N° 695, SEPTEMBRE 2004)
- Sur les traces de la mort**
(N° 696, OCTOBRE-NOVEMBRE 2004)
- Autochtones : de l'exil à l'existence politique** (N° 697, DÉCEMBRE 2004)

Chaque numéro est offert au prix de 3 \$.
Téléphonez au (514) 387-2541,
ou écrivez-nous à <relations@cjf.qc.ca>.

Relations

société politique religion

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

4,95 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$
À l'étranger (un an) : 45 \$
Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

par téléphone : (514) 387-2541
par télécopieur : (514) 387-0206
par courriel : relations@cjf.qc.ca
par la poste :

Relations
Ginette Thibault
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec)
H2P 1S6

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Je désire également envoyer un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$
à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*)
Visa

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

LE DEVOIR



Présent
sur toutes les
scènes culturelles

Abonnements : (514) 985-3355 1 800 463-7559